

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
Direction des personnels enseignants des lycées et collèges

CAPES EXTERNE et Troisième concours LSF session 2012

**Concours externe de recrutement des professeurs certifiés
et concours d'accès à des listes d'aptitude (CAFEP)
Et Troisième Concours**

Rapport présenté par Josée KAMOUN
Inspecteur général de l'Education nationale
Présidente du jury

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS
SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY.

SOMMAIRE

• Observations de la Présidente	P 4
• Éléments statistiques	P 5
• Liste des membres du jury	P 6
2. Les épreuves d'admissibilité	
2.1. Commentaire dirigé en LSF d'un texte littéraire ou de civilisation en français	P 7
2.2. Traduction en français d'un document vidéo en LSF	P 13
3. Les épreuves d'admission	
3.1. Présentation d'une leçon en relation avec les programmes des classes des collèges et des lycées	P 33
3.2. Épreuve en LSF à partir d'un document d'actualité	P 44
3.3. Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable	P 46
4. Maîtrise de la Langue des Signes Française	P 51
5. Sitographie	P 54

Observations de la Présidente

La session 2012 du CAPES de LSF s'est déroulée de manière satisfaisante, sans incident. Il a été possible de pourvoir tous les postes sauf un.

S'il est difficile de tirer des conclusions des données statistiques fournies infra, dans la mesure où les effectifs sont très réduits, il est cependant possible de poser que les candidats se familiarisent avec les épreuves du concours, soit qu'ils les aient déjà passées, soit qu'ils aient lu les rapports et/ ou soient allés sur les sites d'information.

Le CAPES LSF est un CAPES de langue comme les autres, c'est-à-dire qu'il requiert la maîtrise de deux langues et de deux cultures. A cet égard, les documents proposés dans toutes les épreuves sont profondément enracinés dans la culture sourde, leur contexte et leurs références doivent être connus des candidats, tant sourds qu'entendants.

Quant aux méthodes d'analyse, de commentaire, de présentation d'une séquence pédagogique, les années se suivent et se ressemblent, comme se ressemblent les comptes-rendus des concours de recrutement dans les langues les plus diverses. Un document, écrit, filmé, ou iconographique s'aborde grâce à des techniques éprouvées et répertoriées, auxquelles la paraphrase ou la simple description ne saurait se substituer. Les candidats trouveront de nombreuses références bibliographiques susceptibles de les aider dans l'acquisition de ces techniques.

La maîtrise de l'outil vidéo, si elle peut déconcerter d'abord, s'acquiert rapidement, comme le démontrent plusieurs bonnes prestations des candidats sous ce rapport ; il s'agit avant tout d'une affaire de pratique.

Comme lors des sessions précédentes, le jury a été heureux d'accueillir des candidats motivés, bien préparés, aux compétences indiscutables et à l'enthousiasme communicatif, qu'ils soient externes ou troisième voie.

La préoccupation majeure, à présent, est d'élargir le vivier de ces candidats. Il est encore possible que des candidats potentiels, peu familiers des institutions universitaires en général, se laissent intimider par la difficulté du concours « Ce n'est pas pour moi », pensent-ils.

Or, le CAPES de LSF, comme tous les autres, est un concours aux objectifs et exigences clairs et accessibles avec une préparation efficace.

Aucune politique de promotion de la LSF, si volontaire soit-elle, ne trouvera sa réalisation optimale sans l'engagement des étudiants, candidats potentiels, futurs enseignants des lycées et collèges, où les élèves sont de plus en plus nombreux à souhaiter cette formation.

Bonne chance à tous, donc !

Éléments statistiques

<i>Épreuves d'admissibilité</i>	<i>Épreuves d'admission</i>
<i>CAPES EXTERNE LANGUE DES SIGNES FRANCAISE</i>	
<p><i>Rappel : Nombre de postes = 3</i></p> <p><i>Nombre de candidats inscrits : 11</i></p> <p><i>Nombre de candidats admissibles : 5</i> <i>Soit 45,4 %</i></p> <p><i>Moyenne des candidats présents :</i> <i>9,06 / 20</i></p> <p><i>Moyenne des candidats admissibles :</i> <i>12,1 / 20</i></p>	<p><i>Nombre de candidats admis : 2</i> <i>Soit : 40%</i></p> <p><i>Moyenne des candidats présents :</i> <i>7,62 / 20</i></p> <p><i>Moyenne des candidats admis :</i> <i>11,32 / 20</i></p>
<i>TROISIEME CONCOURS DU CAPES LANGUE DES SIGNES FRANCAISE</i>	
<p><i>Rappel : Nombre de postes = 2</i></p> <p><i>Nombre de candidats inscrits : 13</i></p> <p><i>Nombre de candidats admissibles : 3</i> <i>Soit : 23%</i></p> <p><i>Moyenne des candidats présents :</i> <i>10,67 / 20</i></p> <p><i>Moyenne des candidats admissibles :</i> <i>10,67 / 20</i></p>	<p><i>Nombre de candidats admis : 2</i> <i>Soit : 66,6%</i></p> <p><i>Moyenne des candidats présents :</i> <i>10,08 / 20</i></p> <p><i>Moyenne des candidats admis :</i> <i>11,38 / 20</i></p>

Liste des membres du jury

Président

Mme Josée KAMOUN
Inspecteur général de l'Education nationale.

Académie DE PARIS

Vice-président

M Olivier LAUNAY
Inspecteur d'académie/Inspecteur pédagogique régional.

Académie DE ROUEN

Secrétaire Général

M Philippe LELONG
Professeur certifié

Académie DE CRETEIL

Membres du jury

M Hervé BENOIT
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie DE VERSAILLES

M Jean-Louis BRUGEILLE
IA-IPR

Académie DE TOULOUSE

Mme Elise LEROY
Chargée de Recherches

Académie DE TOULOUSE

M. Paul-Claudèle TSOPGNI
Professeur Certifié

Académie DE ROUEN

Mme Anne VAN BRUGGHE
Maître de conférences des universités

Académie DE VERSAILLES

2. Les épreuves d'admissibilité

2.1. Commentaire dirigé en LSF d'un texte littéraire ou de civilisation en français.

Sujet disponible sur :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes_externe/41/1/2012_capes_ext_lsf_1_200411.pdf

1. Remarques préliminaires :

1.1. Rappel de la définition de l'épreuve :

Le décret du 9 juin 2009 définit ainsi l'épreuve 1 d'admissibilité : « Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées. »

1. 2. Lire et comprendre le sujet 2012 : conseils méthodologiques

Comme la plupart des sujets de concours, celui de 2011 est constitué d'**un document**, ici le texte de Cyril Courtin, et d'**une consigne**. Deux démarches distinctes doivent donc être engagées :

- d'une part, il s'agit de relever tous les indices périphériques (autour du texte) permettant d'identifier l'époque, le type et la fonction du texte. Dans ce cas précis, le nom de l'auteur, Cyril Courtin, chargé de recherche au CNRS en psychologie cognitive, lui-même sourd et signant, récemment décédé, bien connu de la communauté des sourds en France et à l'international du fait de travaux universitaires dont l'impact a été important pour les professionnels de l'éducation bilingue des jeunes sourds, indiquait un écrit de type scientifique (sciences cognitives), mais néanmoins socialement situé, correspondant à la publication a posteriori d'une communication prononcée dans le cadre d'un colloque de chercheurs (2001). La mention de la source, *La nouvelle revue de l'ASIS*, support de l'édition des « Actes de colloques et des journées d'études », celle de l'établissement, le CNEFEI (Centre national d'études et de recherches sur l'enfance inadaptée), devenu l'INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche sur l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) après la loi du 11 février 2005 étayait clairement cette conclusion ;

- d'autre part, la lecture attentive de la consigne donne un fil conducteur qui, s'il avait été saisi, aurait permis à nombre de candidats d'éviter de s'égarer dans une juxtaposition de remarques sur le texte. « *Vous analyserez la démarche intellectuelle de l'auteur à partir du constat de risque neurologique de certains enfants sourds* » : les deux expressions clés « démarche intellectuelle » et « à partir du constat » invitaient à décrire et à analyser les ressorts d'un raisonnement et d'une argumentation dont il s'agissait tout d'abord de déterminer l'orientation et la nature. La présence dès les premières lignes du texte de formules telles que « Mais quelle valeur accorder à cette observation ? » (ligne 10), « Ce serait cependant une grave erreur que d'apporter une trop grande importance à cette thèse » (ligne 14) ou encore « les chercheurs passent à côté d'un point extrêmement important » (ligne 24) témoignent de la dimension critique de la démarche adoptée par l'auteur, dont il apparaît que le but est de remettre en question des évidences apparentes à la lumière d'un nouvel éclairage scientifique.

De cette approche méthodique des informations disponibles au premier abord, il s'ensuit que

c'est le commentaire à dominante philosophique ou scientifique, fondé sur l'analyse des contenus de pensée et de l'argumentation sur les plans cognitif, linguistique, psychologique et culturel, qui est approprié dans ce cas de figure, plutôt que le commentaire littéraire, même si la contribution du jeu oratoire à la controverse mérite quelque attention. Une première lecture permet d'ailleurs de remarquer rapidement dans l'écrit les traces d'un discours oral, non exempt d'intonations polémiques comme par exemple : « et on peut se demander comment ils ont fait pour ne pas s'en rendre compte ! » (ligne 25) ou « certains auteurs feraient bien de se renseigner sur la surdité avant d'entreprendre leurs recherches » (ligne 39). Certains candidats perspicaces ont mis à jour cette particularité.

1.3. Identifier le domaine de connaissances à mobiliser

Comme pour les sujets de 2010 et de 2011, un historique des événements et des personnages importants de la culture sourde, dans la lignée desquels s'inscrirait Cyril Courtin en tant que chercheur, était à proscrire absolument. Néanmoins, la prégnance de certaines représentations de la surdité et de ses conséquences, enracinées dans une approche exclusivement biomédicale et faisant peu de cas des dimensions linguistiques et relationnelles, pouvait à juste titre contribuer à mettre en perspective certains aspects du texte.

On pouvait également s'appuyer sur la connaissance du développement contemporain de la neuropsychologie et des sciences de la cognition pour montrer comment ces disciplines peuvent être, notamment dans le champ de la surdité, à la fois une source de renouvellement des approches et des données scientifiques, tout en restant paradoxalement exposées au risque de réductionnisme, voire inféodées à des préjugés hérités du passé.

2. Les exigences méthodologiques de l'épreuve

2.1. La situation du document dans le contexte scientifique et social contemporain

S'inscrivant dans le cadre général des recherches en sciences cognitives, ce texte renvoie à l'opposition entre deux conceptions du développement de l'enfant sourd : la première, essentiellement biomédicale, est fondée sur la plus ou moins bonne « maturation » (l. 9) des aires frontales ; la seconde renvoie à une approche socio-constructiviste ou interactionniste, s'inspirant des travaux de Vygotski, dans laquelle la variable linguistique est déterminante pour le développement psychologique.

Au-delà du niveau biologique, la prise en compte par l'auteur de la variable familiale le conduit à rappeler l'alternative éducative qui est proposée, en France, aux parents d'enfants sourds : une éducation orale ou bilingue (français et langue des signes). La loi de 1991 garantit en effet aux familles une liberté de choix entre ces deux options, après cent ans de quasi-interdiction de la langue des signes, suite au congrès de Milan en 1880. La loi 2005-102 du 11 février 2005, postérieure de quatre ans à la publication du texte, complétera cette liberté de choix en introduisant un droit à l'enseignement de la LSF pour les jeunes concernés.

2.2. La caractérisation du point de vue du conférencier auteur (Qui parle ?)

C'est un conférencier, chercheur en sciences cognitives, qui *parle*, mais c'est aussi une personne sourde, désireuse de « combattre » (l. 37) des opinions et des préjugés qui, dans le domaine des études sur la surdité, conduisent à négliger des variables importantes, comme celle de la communication linguistique. En s'exclamant « certains auteurs feraient bien de se renseigner sur la surdité avant d'entreprendre leurs recherches » (ligne 39), Cyril Courtin se

situé dans la continuité d'un Bernard Mottez qui se demandait (sujet 2011) comment « des professionnels qui passent leurs journées avec des sourds – certains professeurs de sourds, des orthophonistes, des audioprothésistes et même des psychologues de sourds – peuvent passer une vie entière sans avoir la moindre expérience de ce qu'est la surdité. » On voit ainsi se dessiner le cadre à la fois scientifique et engagé d'un discours qui se donne pour objectif de corriger des erreurs récurrentes dans le domaine du développement de l'enfant sourd en identifiant les failles et les biais des considérations pseudo-scientifiques auxquelles elles correspondent.

2.3. La construction d'une problématique

La lecture attentive du document, conduite avec l'aide de la consigne, doit permettre de dégager une problématique particulière, qui permettra d'éclairer et de commenter les différents aspects du texte. La question est ici celle de la confrontation des déterminants biologiques et des déterminants environnementaux en tant que facteurs explicatifs du développement neuropsychologique de l'enfant sourd. Comment l'auteur conduit-il son propos ? Comment organise-t-il son argumentation ? Comment met-il *en discours* sa démarche scientifique afin d'entraîner la conviction ? Et plus particulièrement, comment met-il *en scène* le renversement de la hiérarchie des déterminations biologiques et linguistiques dans l'appréhension du développement psychologique de l'enfant sourd ?

La définition d'une telle problématique rend plus aisée l'élaboration d'un plan, car celui-ci en découle naturellement, même s'il peut prendre des formes diverses, en fonction du choix du candidat de mettre l'accent sur l'un ou l'autre des aspects de la question.

3. La mise en lumière des différentes scènes de l'acte argumentatif

3.1. Du constat neurologique brut au renversement de la hiérarchie des déterminations : alliance du raisonnement et de la polémique

C'est la question de l'interprétation d'une observation neurologique qui constitue le point de départ de l'argumentation : le constat d'un moins bon développement des aires frontales chez les enfants sourds de parents entendants conduit à la conclusion d'un risque neurologique primaire pour cette population. Ce raisonnement est réfuté par l'auteur en deux points :

- d'une part, même s'il existe des microlésions à la naissance, du fait par exemple, d'une rubéole, la plasticité du cerveau permet au cours de l'ontogenèse de les pallier ;
- d'autre part, le fait que l'on observe chez les enfants sourds de parents entendants à fratrie sourde, donc « neurologiquement sains » (l. 31), puisque leur surdité est héréditaire, une moins bonne maturation des aires frontales que chez les sourds de parents sourds rend nécessaire le recours à un autre facteur explicatif : la variable linguistique. C'est parce que ces enfants n'ont pas bénéficié dès leur plus jeune âge d'un système linguistique pleinement accessible que la maturation des aires frontales est moins bonne.

Cette réfutation en tous points rigoureuse au niveau scientifique est accompagnée d'un ensemble d'artifices oratoires, appartenant au registre de la polémique, destinés à dévaloriser la thèse combattue, présentée d'entrée comme « réductionniste et simpliste » (l. 13), comme « une grave erreur » (l. 14), élaborée par des chercheurs qui « passent à côté d'un point extrêmement important », voire totalement ignorants, puisqu'ils « feraient bien de se renseigner sur la surdité avant d'entreprendre leurs recherches » (l. 39) et, plus alarmant encore, inconscients de leurs carences : « on peut se demander comment ils ont fait pour ne pas s'en rendre compte ! ».

3.2. Un exemple pour illustrer et redoubler le renversement de la hiérarchie explicative : les différences au niveau attentionnel

L'auteur prend ici l'exemple du déficit des capacités attentionnelles et de l'hyperactivité, souvent observés chez les enfants sourds de parents entendants, et généralement attribuées au problème primaire de développement des structures cérébrales frontales. Il montre qu'une fois encore les variables biologiques ne suffisent pas à rendre compte de telles différences, qui doivent plutôt être resituées dans une approche *écologique*, c'est-à-dire interactive, relationnelle et environnementale. Les comportements « moins concentrés, plus distractibles, plus impulsifs, mais aussi plus rigides » (l. 47) des enfants sourds, peuvent s'expliquer par le fait que la « fonction d'alerte » (l. 53) dans l'environnement, qui est assurée chez les entendants par l'audition, dépend pour eux exclusivement de la vision. Ainsi ces comportements n'ont-ils aucun caractère constitutionnel et doivent-ils être identifiés au contraire comme « une adaptation du système cognitif » (l. 60), une « flexibilité attentionnelle » (l. 62) et non pas comme un « déficit d'attention » (l. 60) d'origine neurologique.

C'est donc un double renversement de la hiérarchie explicative que nous propose l'auteur : non seulement l'origine des différences comportementales se déplace du biologique vers l'environnemental, mais encore la répercussion pathologique d'un dysfonctionnement primaire apparaît-elle soudain comme l'expression d'une faculté positive d'adaptation.

Un nouveau système explicatif du développement psychologique de l'enfant sourd fondé sur la variable éducative

Après avoir légitimé la place centrale des variables linguistique et environnementale dans l'analyse des déterminants du développement psychologique de l'enfant sourd, l'auteur s'attache en troisième lieu à la dimension éducative, qui les englobe l'une et l'autre. La question du choix de la modalité de communication (oral ou bilinguisme), dont dépend la variable linguistique, est replacée dans l'approche plus large des « attentes différentes » (l. 72) qui sont celles des parents. Ceux-ci choisiraient moins une langue (orale ou gestuelle) qu'un « modèle d'insertion sociale » (l. 75) : d'un côté le partage d'un « mode de communication » (l. 78), de l'autre le « partage des valeurs sociales » (l. 79). C'est ce choix qui est, selon l'auteur, déterminant pour le développement cognitif, car il oriente les attentes des parents dans deux directions différentes : la forme, le contenant et « les structures linguistiques pour elles-mêmes » (l. 92) – dans le cas du choix de la langue orale – ou le contenu conceptuel et les connaissances sociales – dans le cas de la langue des signes, ce qui est plus favorable à la maturation des aires frontales.

4. Analyse des prestations des candidats.

4.1. Durée et maîtrise des discours signés enregistrés

De moins de 5 minutes à plus de 40 minutes, les prestations ont eu des durées très variées avec un resserrement entre 15 minutes et 25 minutes pour un nombre important de candidats. Les plus longues prestations ne sont pas nécessairement les meilleures. En revanche, les plus courtes correspondent souvent aux notes les plus basses du fait du caractère limité et indigent du contenu. Les commentaires filmés ont été séquencés de façon très variée.

Le jury n'a pas d'attentes spécifiques concernant la durée ou le nombre de séquences.

Cependant, il apparaît que les candidats qui se sont donnés le temps de se référer au texte, de définir idées et démarche, de relier les concepts, de contextualiser ont eu au moins besoin d'une vingtaine de minutes.

D'autre part, ceux qui ont le mieux réussi n'ont pas séquencé à l'excès. Un candidat qui interrompt sa prestation à chaque phrase fait perdre le fil de son discours au jury. Un film qui ne fait pas l'objet d'un titrage satisfaisant et dont les séquences ne sont pas présentées dans le bon ordre manifeste un manque de maîtrise rédhibitoire de l'outil informatique. D'une session à l'autre, les candidats ont toutefois sensiblement progressé dans la maîtrise de la vidéo : ils se sont généralement affranchis de leurs notes afin de pouvoir regarder la caméra. Le bon sens, l'organisation, le sens de la mesure sont des éléments qui ont souvent caractérisé les commentaires, tant dans la forme que dans le contenu.

4.2. Contextualisation et problématisation

Certains candidats ont fait un excellent usage de références culturelles et scientifiques pour éclairer les aspects importants du document. La dynamique générale du texte a parfois été saisie et explicitée. Certains de ses aspects ont donné lieu à de bonnes analyses ponctuelles, qui reflétaient des capacités de compréhension appréciables.

Les candidats ont été plus rares à caractériser et à commenter la démarche intellectuelle de l'auteur dans son ensemble et à produire un discours structuré. Même si certains d'entre eux ont manifesté une bonne compréhension globale, les exposés sont restés marqués par la juxtaposition de remarques que l'on aurait souhaité voir articulées dans une problématique. C'est l'absence d'un questionnement directeur sur le texte qui a ainsi souvent conduit les candidats à la paraphrase.

4.3. Corps de la prestation

Le fait que nombre des candidats aient pratiqué un commentaire ligne à ligne a souvent nivelé le texte. La linéarité du commentaire ne permet pas de rendre compte des grandes articulations, elle augmente en outre considérablement le risque de la paraphrase et ne permet pas le recul critique nécessaire pour faire apparaître les enjeux et la conduite de l'argumentation.

Certains candidats ont annoncé un plan, même s'ils ne l'ont pas toujours suivi. On ne saurait trop insister à cet égard sur la nécessité de caractériser précisément les parties du commentaire, sur l'intérêt de montrer comment elles s'articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l'auteur. Le commentaire doit s'affranchir de la lettre du texte auquel il s'applique, il doit en faire apparaître l'esprit et les enjeux et mettre une démarche d'analyse personnelle au service de son élucidation. Il convient néanmoins de mettre les candidats en garde contre l'utilisation du document proposé comme un simple prétexte à bâtir un discours en marge du texte, et avec lequel il n'entretrait qu'un lointain rapport.

Certains candidats enfin se soucient d'allonger leur commentaire en l'agrémentant de considérations personnelles sans rapport direct avec l'exercice, il faut les en dissuader. Et leur recommander plutôt de bâtir une vraie conclusion, qui ne soit pas une réponse mécanique à une exigence perçue comme artificielle, mais au contraire un moment fort, où le fil rouge de la démarche est rappelé et où sont mis en valeur de façon synthétique et concise les éléments les plus saillants mis au jour par le commentaire.

5. Conseils pour la session 2013

La lecture attentive de ce rapport constituera assurément un premier pas vers l'acquisition de méthodes. L'épreuve de commentaire implique certes une utilisation fine de la langue des signes. Mais elle implique aussi la maîtrise de la technique de commentaire et particulièrement la capacité à lire et comprendre un sujet.

Pour le commentaire seul, il existe de nombreux ouvrages techniques. L'annexe 1 de ce rapport sur le commentaire en propose une première liste. Les principes méthodologiques de base ont été rappelés ici, à l'occasion du traitement du sujet. Il faut donc dans tous les cas d'abord repérer l'origine, la nature et la fonction du texte proposé. Il est bon de voir qui écrit et pour qui, selon quelles modalités d'expression : un genre, un ton de voix, un style, des notions, des thématiques, des images, des personnages, une symbolique sont autant d'instruments au service d'une pensée et de l'expression d'enjeux spécifiques. Il faut apprendre à poser une problématique, apprendre aussi à expliquer, mettre en évidence puis en perspective. Ces opérations s'effectuent grâce à un va-et-vient constant entre le détail du texte et son ensemble, entre le texte et son contexte, entre le texte et les enjeux de société plus larges auxquels il fait écho.

Hervé BENOIT

Annexe : Une fiche a été élaborée par le jury afin d'aider les candidats à se doter d'une approche méthodologique. Elle a été mise en ligne sur le site dédié à l'enseignement de la langue des signes française : http://www.cndp.fr/ressources-lsf/capes/pdf/commentaires_lsf.pdf

Bibliographie

I- Sur l'exercice du commentaire

- GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007
- GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A.Colin, 2002 (Quoique consacré à une épreuve orale, ce livre est très intéressant pour comprendre comment analyser un texte littéraire)

II- Sur les genres littéraires

- COUPRIE Alain : *Le théâtre*, A.Colin, 2005
- MILLY Jean : *Poétique des textes*, Nathan, 1992
- REUTER Yves : *L'analyse du récit*, A.Colin, 2005
- STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005
- VAILLANT A. : *La poésie*, A.Colin, 2005
- VALETTE B. : *Le roman*, A.Colin, 2005

III-Sur l'histoire littéraire

- AZIZA Claude, COLLOGNAT Annie : *Littérature française, mouvements, modes, manifestes* : Pocket, 2003
- BRUNEL Philippe et alii : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.
- STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

IV-Sur les procédés littéraires

- BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000
- DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

2.2. Traduction en français d'un document vidéo en LSF

La vidéo de cette épreuve sera disponible sur : <http://www.ressources-lsf.cndp.fr>

Introduction

L'épreuve de traduction consiste, selon les termes de l'arrêté du 9 juin 2009 en « la traduction, en français, d'un document vidéo en langue des signes française (ou LSF).»

Rappelons que la traduction est le fait d'interpréter le sens d'un texte dans une langue (« langue source », ou « langue de départ » - ici la LSF), et de produire un texte de sens et d'effet équivalents sur un lecteur ayant une langue et une culture différentes (« langue cible », ou « langue d'arrivée » ici le français écrit).

Le document vidéo de cette épreuve est l'adaptation signée d'un extrait du roman écrit par Fabrice Bertin « *Ferdinand Berthier, ou le rêve d'une nation sourde* », publié en 2010 (Editions Monica Companys, Collections Surditudes).

L'épreuve consiste bien, disons-le ici clairement, à traduire *cette vidéo* en français écrit. *Le texte source n'entre pas en compte pour l'évaluation de la traduction proposée par les candidats*, même si certaines formulations ont pu être reprises dans la traduction proposée plus loin, dans la mesure où elles correspondaient à la formulation en LSF. Toute traduction doit, en effet, s'efforcer de serrer au plus près la formulation du document en LSF et de respecter au mieux le style de ce document, tant son registre de langue que dans son registre littéraire.

Dans cette deuxième épreuve d'admissibilité, destinée aux seuls candidats du CAPES externe (et ne concernant pas les candidats du troisième concours), l'essentiel était de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes et d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit. Autrement dit, il s'agissait de révéler ici ses compétences de traducteur. S'exprimer en langue des signes, comme dans tout autre langue vivante, implique des choix, et le bon traducteur se doit, bien entendu, de les respecter et de les reproduire dans la langue cible, ici le français écrit, le plus fidèlement possible. On attend des titulaires de CAPES, futurs professeurs de l'Éducation nationale, une maîtrise certaine du français écrit en plus de celle de la LSF, bien entendu.

Un certain nombre des remarques qui vont suivre peuvent à première vue sembler évidentes et simplistes. Cependant, les erreurs trouvées dans certaines copies montrent qu'il n'est pas superflu de souligner quelques points, d'entrée de jeu. Ils feront l'objet de reprises dans les recommandations à la fin de ce rapport.

Il est à noter que pour la session 2012, seuls neuf candidats ont composé dans cette épreuve de traduction. Les remarques qui suivent ne peuvent dès lors avoir valeur très générale. Toutefois, leur similarité avec certaines observations faites lors de la session 2011 permet d'en tirer des enseignements instructifs.

D'abord, nous n'insisterons jamais assez sur l'importance, pour les candidats qui veulent mettre toutes les chances de leur côté, d'un entraînement régulier à l'exercice de traduction dans les deux sens : LSF, langue première, vers le français, ou français, langue première, vers la LSF, selon le parcours linguistique des candidats, afin de s'approprier, au mieux, les techniques spécifiques. De la même façon, nous ne saurions assez conseiller aux candidats d'approfondir leurs connaissances « lexicales », dans les deux langues, afin d'éviter les trop nombreuses approximations, voire les omissions par incapacité à résoudre les difficultés rencontrées. Il serait bon de prendre des ouvrages de base (cf. *Bibliographie* indicative) pour revoir les règles d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe de la langue française. On ne peut traduire une langue dans une autre, sans une connaissance fine de l'une et de l'autre.

Soulignons aussi qu'il est impératif, avant de se lancer dans la traduction, de visionner plusieurs fois le document vidéo en LSF, afin de s'en imprégner, d'en avoir une vue d'ensemble. Comme tout document source, il fournit des indices essentiels qui construisent le sens, et une analyse en est indispensable : repérage de la situation (biographie), de l'organisation du texte (narration évoquant des faits historiques –Paris 1811), et par conséquent de la chronologie des différentes actions, des différents personnages cités et des relations anaphoriques et cataphoriques du récit.

La vidéo installée dans l'ordinateur individuel mis à la disposition des candidats leur permettait un visionnement à leur rythme, avec des possibilités d'allers et retours : ceci était nécessaire pour s'appropriier l'ensemble de la vidéo, en suivre le déroulement et la cohérence interne.

Nous fournissons, ci-dessous, des analyses commentées des passages de l'enregistrement signé qui ont posé problème aux candidats, en indiquant leur correspondance avec les lignes de la traduction française proposée.

Enfin, il faut absolument que les candidats apprennent à bien gérer les cinq heures qui leur sont allouées, afin de garder le temps suffisant pour une relecture fine et efficace de leur traduction définitive, avant remise de la copie. Ils s'assureront de la fluidité de la traduction qu'ils proposent et, en exerçant leur sens critique et leur bon sens, veilleront à l'absence de faux-sens, approximations, impropriétés des registres ou du lexique qui peuvent déparer les copies. Cela éviterait alors à certains candidats, sans doute sous le coup de l'émotion, l'oubli de segments entiers de la vidéo, ce qui pèse lourdement sur la note attribuée à la copie.

Ajoutons qu'une meilleure gestion du temps et un soin particulier apporté à l'écriture permettent aussi de ne pas remettre une copie raturée ou illisible, ce qui est difficilement acceptable à ce niveau.

Une Fiche de conseils méthodologiques basiques de base avait été publiée, au préalable, sur le site dédié à la LSF. Elle reste toujours valable.

Certains des huit candidats ont su éviter tous ces écueils et le jury a trouvé deux très bonnes copies, mais l'éventail des notes est très large : pour la session 2012, et pour cette épreuve, elles vont de 2/20 à 18/20.

L'esprit de ce rapport est pédagogique : il propose une démarche méthodologique qui va du visionnement et de l'appropriation globale du document à sa traduction segmentée. Un échantillon d'erreurs est présenté, non pas pour dresser un catalogue négatif, mais pour éclairer certains candidats. Quelques jolies trouvailles de traduction sont également proposés. Ce rapport a aussi pour but de sensibiliser les futurs candidats à un travail méthodique de renforcement de leur maîtrise du français écrit. Nous savons les difficultés particulières de certains d'entre eux, difficultés consécutives à une formation scolaire insuffisante et inadaptée.

Le document vidéo, traduction signé par un locuteur de LSF (de langue première et principale) trouve son origine dans le roman de Fabrice Bertin, professeur d'histoire-géographie en LSF et chargé de cours à l'Université Paris VIII.

Il s'agit du premier ouvrage de la collection « Surditude(s) », *Ferdinand Berthier ou le rêve d'une nation Sourde*, qui rend hommage à une figure incontournable d'un champ historique en construction, celui de l'histoire des Sourds et pose des questions essentielles au moment où la LSF est officiellement reconnue et enseignée.

Ce livre reprend ainsi l'histoire de la vie de Ferdinand Berthier. De l'histoire des Sourds, la postérité a surtout retenu la personne de l'abbé de l'Épée et son initiative pédagogique, en rupture avec les idées de son temps. Une œuvre d'ailleurs consacrée par la reconnaissance institutionnelle : l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris en est l'héritier.

Pourtant, une seconde étape de cette reconnaissance, moins connue, concerne les Sourds eux-mêmes. Leur prise de conscience identitaire conduit à la revendication d'un projet politique autour d'une Nation Sourde-Muette. Acteur central de ce mouvement anthropologique, Ferdinand BERTHIER, premier professeur Sourd en titre en 1829, candidat aux élections législatives de 1848 et décoré de la légion d'honneur l'année suivante, est au centre de cet ouvrage qui tente de réparer cette injustice de l'Histoire.

Cette biographie est basée sur des faits réels mais est également un roman : à travers l'évocation des souvenirs du vieil homme, au soir de sa vie, il relate ce que furent les prémisses du mouvement Sourd au siècle dernier. On y rencontre des protagonistes connus de l'Histoire tels Alexandre Ledru-Rollin, Auguste Blanqui ou encore Louise Michel, et ceux – moins connus du grand public – qui ont fait partie de l'Histoire de cette nation Sourd comme Auguste Bébien ou l'abbé Sicard.

Si les dialogues et certaines scènes relèvent de la fiction, la chronologie des faits et des événements, ainsi que les personnes de ce livre s'inspirent, eux, de recherches historiques poussées. Une abondante iconographie permet de restituer l'ambiance de cette période charnière.

Bien que l'action se passe au XIXe siècle, les problématiques sont très actuelles. Accéder à une citoyenneté pleine et entière ou faire reconnaître une réalité linguistique et culturelle, les thèmes abordés ici sont d'une étonnante actualité, en passant par l'éducation des enfants sourds mais aussi le statut des enseignants.

Compréhension générale de l'extrait

Le document vidéo se compose de plusieurs parties distinctes : l'organisation typographique de la traduction doit en rendre compte avec exactitude.

Le découpage qui suit correspond à la traduction proposée plus bas.

Il s'agit d'un récit biographique où le narrateur adopte un point de vue interne : l'histoire est racontée à travers le regard d'un personnage. Le lecteur sait tout ce qu'il fait, dit et pense. Le narrateur n'est pas un personnage de l'histoire mais, dans le cas des descriptions par exemple, l'objet de la description est perçu par un des personnages, en l'occurrence il s'agit de F. Berthier. Le narrateur s'efface derrière le regard de ce personnage et le récit est à la *troisième personne*.

Paragraphe I.1 à 11

Cette première partie situe la scène (Paris, 1811) et introduit les personnages principaux.

Il s'agit de Ferdinand Berthier et de sa sœur Fanny, originaires de Louhans, qui se rendent en calèche à l'Institut Impérial des Sourds-Muets, où A.Bébien les attend, prévenu par le frère de Ferdinand et Fanny, Charles, pour rencontrer l'abbé Sicard, Premier instituteur de l'établissement.

Paragraphe I.12 à 22

Après l'arrivée à l'Institut, on assiste à une description des lieux au travers du regard de Ferdinand. Ce dernier se pose beaucoup de questions car il est pour la première fois en contact avec d'autres enfants et adolescents sourds, et découvre pour la première fois les gestes. (*Il*

est important de ne pas parler ici de langue des signes (LSF), qui n'est pas considérée comme une langue à part entière à cette époque et par conséquent, de conserver le caractère historique de ce récit en traduisant par les différentes appellations données à la LSF autrefois : la mimique, le langage des sourds-muets, les gestes,...)

Paragraphe 1.23 à 34

On continue ici de découvrir l'architecture de l'Institut (les arcades, vaste escalier hélicoïdal). Les deux personnages principaux ainsi que A. Bébian arrivent au bureau de l'Abbé Sicard que l'on décrit en soutane (habillé en noir des pieds jusqu'au bout des bras), qui est d'un âge avancé, petit et trapu.

Paragraphe 1.35 à 53

Alors que Fanny s'entretient avec l'abbé Sicard – pour l'accueil de son frère à l'Institut – Ferdinand est accompagné par Bébian dans la cour de récréation où tous les autres enfants sont regroupés autour de la calèche. C'est à ce moment que Ferdinand est confronté directement à la langue signée, puisque Bébian, pédagogue, s'adresse à lui directement pour lui expliquer qu'il va désormais être pensionnaire de l'Institut.

Ferdinand reste fasciné et perplexe face à ces enfants et ces adultes signeurs, bien qu'il ne saisisse pas le moindre sens de leur discours.

Paragraphe 1.54 à 69

Ferdinand encouragé par Bébian, rejoint le groupe d'enfants qui jouent aux billes sous le vieux tilleul. Chacun d'eux l'assaille de questions (comment il s'appelle, qui est la jeune femme qui l'accompagne, où sont ses parents...). Ferdinand est perdu dans cet univers de signes. Trop ému, il s'évanouit et s'endort sur l'herbe.

Paragraphe 1.70 à 86

Ferdinand ouvre les yeux. Il est alité dans une pièce avec de nombreux lits (le dortoir ou l'infirmerie), sa sœur Fanny est à ses côtés. Elle lui explique ce qu'il s'est passé et le rassure par sa tendresse. Fanny lui explique également qu'il va rester ici, qu'elle va partir retrouver leur frère pour revenir

Paragraphe 1.87 à 94 (fin)

Le récit se conclut par la description du ressenti de Ferdinand suite à cette annonce. Inquiet, tout ce qu'il vient de découvrir se mélange dans sa tête. Ce petit garçon de huit ans, éreinté par le voyage et les émotions qui l'envahissent, s'endort à nouveau.

De la compréhension des spécificités de la narration en LSF vers la traduction écrite

Comme nous l'avons mentionné, il était important de comprendre que le narrateur n'était pas un des personnages de l'histoire, et que le récit devait donc se traduire à la troisième personne du singulier dans sa majeure partie. Certains passages pouvaient être traduits à la première personne lorsqu'il s'agissait du point de vue de Ferdinand (dialogue ou réflexion personnelle). La typologie du récit en LSF s'articule principalement autour des différentes prises de rôle du locuteur au moyen des structures de grandes iconicités – en particulier le transfert personnel, pour marquer les différentes prises de parole dans les dialogues –. Le candidat doit alors bien maîtriser ces structures pour comprendre qui parle et agit dans les différentes scènes et où elle se situe. En effet, les descriptions faites en LSF se traduisent également par ces structures de

grandes iconicités à savoir le transfert de taille et de forme – qui décrit des objets, par exemple la calèche tirée par deux chevaux ou bien encore les arcades de l’Institut – et le transfert situationnel – comme l’entrée de Ferdinand, Fanny et Bébien dans le bureau de l’abbé Sicard, qui les accueille dans une pièce dont le pan droit est recouvert de livres.

La complexité qui a parfois induit les candidats en erreur est le fait que ces structures peuvent se succéder rapidement voire se superposer entre elles, nous en ferons état dans les illustrations ci-après.

Pour cet exercice de traduction, il était ainsi primordial de transcrire toutes ces finesses spatiales, gestuelles et corporelles de la LSF pour retrouver la valeur authentique du récit. Il était tout aussi important de respecter l’ordre des descriptions, notamment lorsque Ferdinand entre dans l’Institut (suivi du regard). Un des paramètres importants de la langue, souvent négligé dans la traduction est le regard, essentiel ici dans ce type de discours.

Voici certains passages illustrés et commentés qui ont posé des problèmes de traduction aux candidats. Il peut s’agir d’une simple incompréhension, d’une confusion des prises de rôles, d’une omission dans la traduction voire un non sens pour les candidats qui ne maîtrisaient pas ce type de structures.

Nous mentionnerons également les traductions remarquées dans les bonnes copies, néanmoins nous ne soulignerons pas dans cette partie tout ce qui a trait aux corrections de la langue française. La partie suivante traitera brièvement de ce point.

L. 1 à 2



Le signe standard CHEVAL suivi de la position des chevaux par rapport à la calèche décrite par l’emplacement des roues (2 devant et 2 derrière) et la forme de la capote (ou du toit du carrosse).

Traductions erronées : *Une voiture tiré par un cheval / par plusieurs chevaux / par des chevaux*

Traductions admises : *une calèche / un carrosse tiré par deux chevaux*



La configuration des mains et leur emplacement indiquent qu'il s'agit de 2 têtes, de 2 personnages assis côte à côté dont celui de gauche est plus grand (plus âgé) que celui de droite.

Traductions erronées : *deux personnes d'âges différents* (sur-traduction), *deux personnes* (sous-traduction)

Traductions admises : *deux personnes, Ferdinand et sa grande sœur Fanny / un jeune garçon et sa sœur, Ferdinand et sa sœur, plus âgée, Fanny*

Traduction remarquable : *deux personnes sont assises côte à côte : à droite, un petit garçon du nom de Ferdinand et sa grande sœur Fanny, à gauche.*

Remarque : En LSF, il est attribué des prénoms signés aux personnes. Il en est de même dans le récit, qui donne dans un premier temps la description du personnage (présentation) et lui attribue un prénom signé afin d'éviter les répétitions et de poursuivre le récit de manière économique. Néanmoins lors de l'épreuve de traduction, il est inutile de décrire ces prénoms signés comme ces exemples trouvés dans les copies des candidats : F.Berthier (*signe*) ou (...) *Ferdinand Berthier, son signe s'effectue avec la configuration de la main « canard » qui effectue une rotation à la hauteur de la tempe.* Il est important de distinguer ce qui appartient aux structures et à la narration en LSF et ce qui doit être transcrit et traduit pour respecter le récit en français écrit.

Lignes 4 – 5



Cette illustration décrit un personnage qui attend le carrosse représenté par la configuration « main plate ».

Traductions erronées : *La calèche avance puis s'arrête devant un homme de 20 ans qui veut monter car c'est l'hiver. / Ferdinand et Fanny rencontrèrent un homme souriant...*

Traductions admises : *la calèche ralentit et s'arrêta près d'une personne... / Le carrosse s'arrêta à la hauteur d'un homme.../ une personne âgée d'une vingtaine d'années (...) les accueille à leur arrivée.*

Traduction remarquable : *La calèche arriva à destination et un homme au teint mat âgé d'une vingtaine d'années les attendait avec un grand sourire.*

NB : les traductions attendues pour « peau foncée » dans la description de cet homme étaient « teint / peau halé(e) ou mat(e) ». Par ailleurs, il était essentiel de préciser qu'il s'agissait d'un

homme même si la référence apparaît plus tardivement dans le récit. D’où l’importance de lire la vidéo dans sa totalité afin de comprendre chaque référence et de conserver ainsi la logique narrative de l’écrit.



Il s’agit de la prise de rôle de l’homme qui les attendait et qui laisse descendre Ferdinand qui se précipite hors de la calèche, pour ensuite aider Fanny à descendre en lui tendant la main.

Traduction erronée : Il (Ferdinand) se débat car il ne veut pas aller là. « Viens allez descend » lui dit-on.

Traductions admises : L’homme lui laissa le passage / le laissa passer ...

Il est important dans l’exercice de traduction de respecter tous les points de vue mis en avant par les structures de la LSF notamment par ces divers changements de prises de rôle (Ferdinand qui se précipite hors de la calèche et l’homme qui s’écarte pour le laisser passer).

Lignes 15 à 22.

Nous avons choisis ces 4 illustrations pour identifier les différents personnages de ce passage. Il y a (de gauche à droite) tout d’abord Bébian qui s’adresse en parlant et signant à Fanny, puis Ferdinand qui devine que ces gestes lui sont adressés et qui sent la main de sa sœur, et Fanny qui cherche la main de son frère.



Nous nous rendons compte de manière explicite par ces prises de rôle que les trois personnages avancent ensemble et Ferdinand est au milieu entre Bébian et Fanny.

Traductions erronées : (à propos des gestes de Bébian) *Il se rendit compte que c’était pour lui, ce qui l’inquiéta et le surprit / « je suis perdu et embrouillé, j’ai du mal à tout voir. C’est du nouveau vocabulaire. (non-sens). / Ce fut un choc pour moi (sur-interprétation). Il essayait de comprendre la parole de Bébian sous forme de devinette (contresens). / « J’imagine qu’il parle de moi » se dit Ferdinand.(contresens)*

Traductions admises : *Je ne comprends ni ses paroles ni ses signes mais je réalise que les*

signes me sont destinés. Je suis déstabilisé et surpris. Il utilise les signes et la parole en même temps./ Il discutait en faisant des gestes. Ceux-ci n'avaient pas de signification pour moi, je ne comprenais pas. Mais je devine que ces gestes sont pour moi. Je suis surpris et troublé.



Le personnage incarné est Fanny, qui tient la main de Ferdinand tout en regardant alentours (signe standard REGARDER) et en conversant (mimique) avec Bébian (à droite). On se rend compte ici de la superposition des actions, uniquement possible en LSF par ces structures de transferts complexes.

Traductions erronées : *Ses lèvres bougent rapidement alors qu'elle regarde en même temps dans la cour. (non-sens) / Fanny me rattrape la main et poursuit la discussion en visitant.*

Traductions admises : *Fanny lui prit la main et, tout en marchant, elle discutait et regardait autour d'elle. / Fanny me prit la main tout en continuant sa conversation avec l'homme et en regardant autour d'elle.*

Lignes 23-25

Cette série d'images illustre le transfert de taille et de forme, et nous montre aussi l'importance de la spatialisation dans cette description narrative. Le locuteur introduit d'abord le décor de fond (plusieurs arcades –image1), puis focalise l'action sur la partie « tout au fond » en spatialisant la scène à droite, où se trouve « une porte » (image 2 – son regard est posé sur l'espace droit et donc cette porte) située « sous une arcade » (image 3).



Traductions erronées : *Alors il voit une forme bosselée longue avec une porte au bout (non-sens) / Au fond de la cour, il y avait toute une série de bâtiments identiques (contresens). / J'aperçois une façade scrupule de colonnes et de voûtes et sous la dernière voûte, se trouvait une porte (sur-translation).*

Traductions admises : *Ferdinand au bras de sa sœur, regardait devant lui le bâtiment d'arcades et comprit qu'il se dirigeait vers la porte d'entrée du fond sur la droite. / Ils arrivèrent à un long bâtiment constitué de plusieurs arcades. Au fond, à la dernière arcade, il y avait une porte. / J'observais cette immense bâtisse avec ses arcades et au fond à droite une porte qui me rappelait Louhans.*

Ligne 26



Le locuteur conserve la configuration de la main gauche pour indiquer la porte sous l'arcade, et de la main droite, ce sont les trois personnages qui pénètrent dans le hall par cette porte.

Traductions erronées : *Tous les trois nous nous sommes dirigés vers une arcade / Tous les trois avancent dans la cours. / Et nous arrivons tous les trois devant la porte (omission)./ Le maître le fait entrer, il voit beaucoup de pieds rangés par 3 : les élèves font la queue, par groupe de 3. (non-sens)*

Traductions admises : *Ils entrèrent tous les trois dans le bâtiment.*

Traduction remarquable : *(...) et arrivèrent à la porte. Bebian, ébouriffa les cheveux de Ferdinand, ouvrit la porte et les invita à entrer.*

Ligne 29

Le locuteur prend à nouveau plusieurs rôles : la première image est celle de l'Abbé Sicard serrant la main de Ferdinand puis quelques secondes ensuite on retrouve le personnage de Ferdinand qui reçoit la poignée de main de l'Abbé et ne comprend pas ce qu'il lui dit. L'enchaînement de ces points de vue peut être rapide et perdre le lecteur non-averti.

Traductions erronées : *Il sert la main de Ferdinand. L'enfant est un peu impressionné et lui explique qu'il ne comprend pas ce qu'on lui dit à l'oral. L'homme ne semble pas surpris. (contre sens). Il nous a salués, dit Ferdinand, mais je n'ai pas bien compris ce qu'il disait. (omission et sous-traduction)*



Traductions admises : *Il se mit à parler et à serrer la main de chacun. Ferdinand ne comprit rien de ce qu'il dit. / Un homme (...) nous serra la main tout en parlant, je ne comprenais rien.*

Traduction remarquable: *Tout en les saluant il leur serra la main. Ferdinand lui serra la main en réponse pour lui rendre son salut mais en se disant qu'il ne comprenait rien aux*

paroles.

Ligne 31



Le locuteur spatialise sur la droite, sur un mur, des formes plates (des livres), nombreuses (mimique faciale qui marque la quantité) alignées les unes à côtés des autres (en rayon). Il faut ainsi comprendre qu'il s'agit d'une immense bibliothèque.

Traduction erronée : *la pièce était très grande avec plusieurs livres (sous traduction et omission)/ Il nous fit signe d'entrer dans cette grande pièce où de nombreux ouvrages remplissent des étagères (omission spatiale)*

Traductions admises : *La pièce était immense et là à ma droite une bibliothèque avec des livres à n'en plus finir. / Ils entrèrent dans une grande salle avec une grande bibliothèque d'un côté de la pièce./ Nous pénétrâmes dans une grande pièce. Une bibliothèque emplissait tout un mur.*

Ligne 36-38



Le locuteur alterne ici les points de vue de Ferdinand (image 1) lorsqu'il est ébloui-par la communication signée entre Bébien et les autres élèves, puis le narrateur (image 2) qui décrit ce que Ferdinand voit au travers de tous ces gestes : un ballet de signes.

Traductions erronées : *Ferdinand voit qu'ils signent très vite, beaucoup de personnes ensemble et les signes se croisent sous ses yeux. Il ne sait plus où donner de la tête. C'est comme une danse où les mains apparaissent et disparaissent si rapidement, voltigent dans l'espace.*

Traductions admises : *Ferdinand au milieu de tous ces gestes se sentait perdu. Il était étourdi par ces mouvements qui ressemblaient à une danse, à un spectacle. Il observait avec fascination et trouvait que c'était magnifique. / Tous ces signes, tous ces gestes me font songer à une danse. C'est un spectacle visuel magnifique : les signes virevoltent autour de moi.*

Lignes 42-44



A nouveau, afin d'intensifier la scène, le locuteur alterne les points de vue : celui de Bébian (image1) qui met son regard à la hauteur de celui de Ferdinand, et Ferdinand (image2) qui reçoit le regard noir et profond de Bébian.

Traductions erronées : *Il se tient en face, les yeux dans les yeux, ses yeux noirs dans ceux de l'autre. Chacun se regarde ainsi pour communiquer. (sous traduction). / Il s'assit face à moi. Nous étions à la même hauteur. Ses yeux noirs regardaient droit dans les miens.*

Traductions admises : *Tout à coup, l'abbé s'est placé à ma hauteur en me regardant droit dans les yeux avec ses yeux noirs. / Tout à coup, deux yeux noirs apparaissent devant mes yeux. Bébian s'est accroupi pour être à ma hauteur, les yeux dans les yeux pour communiquer avec moi. / A ce moment là, Bébian s'agenouilla pour être à sa hauteur, croiser leurs regards et fixer ses yeux noirs dans ceux de Ferdinand.*

Traduction remarquable : *Tout à coup, il sentit un regard se planter devant lui. Bébian s'était agenouillé pour se mettre à sa hauteur. Ses yeux fins et noirs scrutèrent les yeux de Ferdinand.*

Ligne 45 - 52



La première image signale la prise du rôle du narrateur afin d'expliquer au lecteur l'attitude pédagogique de Bébian face à Ferdinand : il adapte sa manière de signer au jeune garçon. Les images suivantes symbolisent la prise de rôle du personnage de Bébian, signant dans une langue des signes moins standardisée, ce qui a parfois induit les candidats en erreur : ici l'image pointant la montre signifiant qu'il va être l'heure (mimique) et l'expression spatialisée du temps qui se déroule sur un axe d'arrière vers l'avant accompagné de la même mimique. Ensemble que l'on peut traduire par « il va bientôt être l'heure ».

Il est important pour les candidats au CAPES de LSF de ne pas se cantonner à une seule langue des signes standardisée mais d'avoir également connaissance des divers registres et variations de la langue des signes (ancienne génération, nouvelle génération, langue plus ou

moins iconique, vocabulaire régional...).

Lignes 57 à 60



Les actions s'enchaînent rapidement et le narrateur use de plusieurs points de vue : celui de Ferdinand (image 1), duquel deux élèves plus âgés s'approchent, le narrateur (image 2) qui dessine le décor (sous l'arbre), et enfin le groupe d'enfants (image 3) qui jouaient sous l'arbre qui s'attroupent autour de Ferdinand et des deux élèves qui l'accompagnent.

Traductions erronées : *Deux grands garçons s'approchent. « Emmenez Ferdinand sous l'arbre où vous jouez aux billes ». Ils sortent tous et font connaissance, (..).* (contre sens)

Traductions admises : *Deux grands garçons nous rejoignent. Ils me prennent par la main et m'entraînent avec eux. Nous arrivons près d'un arbre au pied duquel des enfants s'amuse. Ils jouent aux billes. Nous les rejoignons et dès que nous arrivons, tous les regards se tournent vers nous*

Traductions remarquables : *Deux grands garçons s'approchèrent de Ferdinand, le prirent par la main et l'amènèrent sous l'arbre. Il y avait là un groupe d'enfants qui jouaient aux billes. Ils s'approchèrent de Ferdinand et une pluie de questions déferla : (...) / Deux grands garçons vinrent me chercher et m'amènèrent au pied d'un arbre où des enfants jouaient aux billes et discutaient. Aussitôt qu'ils nous virent, ils nous entourèrent et me pressèrent de questions : (...)*

Lignes 67-69



Le locuteur adopte ici le point de vue de Ferdinand, qu'il fallait traduire à la troisième personne car il s'agit d'une description de scène (point de vue interne). Ferdinand (marqué par la mimique du locuteur) ne se sent pas très bien, et a juste le temps d'apercevoir les visages des 2 garçons (image 1) avant de s'évanouir (image 2).

Traductions erronées : *Ferdinand se trouve mal. Ses jambes deviennent du coton, fléchissent*

et il tombe évanoui. (omission et sous-traduction) / Tout bouge, ma tête tourne, tourne, mes jambes se ramollissent et me portent difficilement et là je tombe lourdement sur le sol / contre un arbre (contresens). Je m'évanouis.

Traductions admises : *Sa tête commença à tourner, ses jambes n'arrivaient plus à le tenir debout, les têtes devant lui bougeaient dans tous les sens, il s'évanouit et sa tête fut amortie par la haie près de lui.*

Traduction remarquable : *Le tout lui fit tourner la tête. Ses jambes flageolaient et ne le tenaient plus. Au milieu de toutes ces personnes, il tomba comme évanoui en écrasant l'herbe sous lui. Il était tombé de sommeil. /*

Lignes 89-90



Le locuteur est à nouveau dans le rôle du personnage de Ferdinand, et Fanny sa sœur se penche sur lui alors qu'il est alité. La seconde image symbolise les pensées intérieures de Ferdinand toujours en prise de rôle – où se superposent toutes les images dans sa tête. Il était recommandé de traduire la première partie de ce passage à la première personne puis de raconter le ressenti de Ferdinand à la troisième personne (point de vue du narrateur)

Traductions erronées : *Des larmes jaillirent, il pensa à sa maison, ses parents, aux collines verdoyantes de chez lui. Et paf ! Des mains qui bougent, me posent des questions (non-sens et sous-traduction)*

Traductions admises : *« Tu vas me laisser ? » Il se mit à pleurer. Il pensa à sa grande maison avec ses parents qui seront loin. Il ferma les yeux et vit des collines vertes devant lui, quand tout à coup des enfants apparurent avec de nouveaux visages. Leurs mains se mirent à signer, à bouger dans tous les sens.*

Traduction remarquable : *Des larmes se mirent à couler sur ses joues. Il pensa à la grande maison où étaient ses parents, elle était si loin. Et dans ses pensées, il imagina le paysage vert. Tout à coup, tout lui revint en mémoire : les nouveaux visages, les questions, les enfants, encore les questions, les mains, le mouvement de ces mains, ses réflexions...*

Lignes 92 à 94.



Il s'agit du dernier paragraphe. Le locuteur désigne dans l'image 1 la calèche en mouvement par un transfert de taille et de forme. Puis toujours en tant que narrateur, il prend le rôle de Ferdinand qui s'endort épuisé par le voyage.

Traductions erronées : *Il était normalement épuisé par le long et peu confortable voyage en calèche. Ajouté à cela, toutes les sollicitations qui l'avaient submergé jusqu'à évanouissement.* (contresens)

Traductions admises : *Il était fatigué ce qui est normal par ce long voyage. Le carrosse était certes confortable, mais le voyage était long. De plus il a eu de nombreuses émotions. Toute cette accumulation d'événements fait qu'il se soit endormi. / Ferdinand avait huit ans, il était petit, il était donc normal qu'il soit épuisé par le voyage en calèche, malgré un intérieur confortable, était un véhicule qui bougeait dans tous les sens, lorsqu'il avançait, mais aussi par une grande accumulation d'émotions différentes. Il sombra dans un profond sommeil.*

Traduction remarquable : *Ferdinand avait huit ans, il était encore petit, c'était normal qu'il fût si fatigué : le voyage assis dans la calèche l'avait beaucoup secoué, même si les sièges étaient confortables et toutes ces émotions s'étaient rajoutées. Ferdinand avait tout accumulé et il tombait de sommeil. Il s'endormit à nouveau.*

Traduire en français écrit : quelques remarques en direction de la correction de la langue

Respecter les temps du récit :

Nous souhaitons rappeler aux candidats les quelques règles d'utilisation des temps de la langue française pour ce type de registre de manière très brève. Nous leur recommandons de consulter des livres de grammaire simple pour plus de révision et d'entraînement.

Pour raconter au passé, on utilise souvent l'imparfait et le passé simple.

1. Le passé simple sert à désigner les actions des personnages, ce qui fait avancer l'histoire. C'est le 1er plan du récit.

Ex. : Les marins appelèrent au secours et se jetèrent à la mer.

Les actions au passé simple sont achevées. Elles sont parfois accompagnées d'un indicateur de temps.

Ex. : Pendant un long moment, il resta là.

Ex. : Soudain il retint un cri de joie en sentant une échelle sous ses mains.

2. L'imparfait représente le décor ou les portraits des personnages (temps de la description). C'est l'arrière plan du récit.

Ex.: La pluie faisait rage.

L'imparfait exprime des actions en train de se dérouler et dont la durée n'est pas précisée.

3. Enfin le **présent de narration** peut aussi être employé: il rapporte au présent des actions passées. Il permet de rendre l'action plus vivante et donne une impression de "direct" alors que les faits appartiennent au passé.

Ex : *La nuit était sombre. Un cri déchira la nuit. Soudain la porte s'ouvre. Attention!!!*

Ce présent est coupé de la situation d'énonciation (du présent de celui qui parle) car il est mis à la place d'un passé simple.

Décrire fidèlement : l'importance de la richesse du vocabulaire

De nombreuses erreurs ont été relevées dans les copies concernant le vocabulaire et la précision dans la traduction. Une maîtrise insuffisante du lexique conduit du faux sens au contresens, en passant par des sous traductions ou des sur traductions. On se reportera, ci-dessus, aux passages commentés ayant donné lieu à des erreurs chez les candidats.

De même au delà du simple oubli de mots, voire de segments entiers, le jury a parfois regretté certaines stratégies d'évitement qui ont pu mener à penser qu'il s'agissait pour certains de masquer leur faiblesse lexicale (recours à des périphrases, réécriture du texte, formulations approximatives, etc.).

Rappelons que l'oubli ou l'omission d'éléments du texte sont très lourdement sanctionnés, et que les candidats ne sauraient considérer qu'ils peuvent se dispenser d'une relecture systématique et scrupuleuse.

Nous attendons donc dans cet exercice de traduction, qui peut paraître complexe, de part la différente nature structurale des langues en présence, soit une description fidèle des signes effectués, soit un vocabulaire précis lorsque le concept décrit existe dans la langue française.

Nous attendons également que le vocabulaire des signes standards soit parfaitement maîtrisé. Nous répétons à nouveau ici l'importance pour tous les candidats de se familiariser avec les variations régionales de la LS et de connaître entre autres les signes des personnages du patrimoine historique sourd. Il va de soi que la dactylogogie doit être également parfaitement maîtrisée et aucune erreur ne peut être admise dans cet examen.

Voici une liste non exhaustive de quelques maladresses de traduction, d'erreurs, et de signes qui ont posé problème.

les signes de Ferdinand Berthier et de sa sœur Fanny, dont les prénoms étaient épelés au début de la narration

le signe « ANNONCER » confondu avec le signe d' « AUTORISER » ou traduit par « COURRIER, LETTRE », qui s'interprétait par le contexte (NB : il fallait également

traduire par « nous annoncer », bien que le signe standard « nous » ne soit pas explicitement marqué, il est étroitement imbriqué dans le signe directif du verbe *annoncer*)

« votre frère Charles » et non « je suis le frère Charles »

« Institut Impérial des Sourds-Muets, comme vous pouvez le lire sur le fronton », épilé puis spatialisé dans l'espace de signation. Le terme « fronton » était attendu, bien que certains l'aient décrit ainsi « comme vous pouvez le lire au dessus de l'entrée principale », ce que nous avons accepté.

Le signe standard de la ville de « Louhans », et non de « Rouen ».

« L'abbé Sicard, premier instituteur », que l'on annonce directement avec son nom signé, et « abbé » et non « prêtre », puis la traduction de « premier instituteur » devait renvoyer au contexte historique. Plusieurs traductions ont donc été acceptées. Mais le terme d'« enseignant ou directeur » ne pouvait convenir par exemple.

« Sourd » ou « sourd-muet » ont été acceptés puisqu'historiquement le signe standard est le même

le nom signé de Bébien, personnage incontournable de l'Histoire éducative des Sourds

Le terme « la soutane » était attendu, décrite en LSF par « habillé d'une robe noire des pieds jusqu'au poignet »

« escalier hélicoïdal » décrivant le mouvement effectué par la rotation des 3 personnages qui montent

L'orthographe et la ponctuation...

Le séquençage filmique pouvait induire les candidats en erreur : la langue française et la langue des signes ne se déploient pas selon les mêmes axes et ne positionnent pas les objets, grammaticaux et autres, de la même façon.

La traduction française devait aussi tenir compte de la ponctuation qui lui est propre.

La virgule marque une pause, en particulier dans les phrases longues. Son omission risque donc d'entraîner une perte du sens ; son remplacement par un point transforme le rythme de la phrase et trahit l'auteur. Les candidats ont tendance à attribuer au point-virgule une valeur équivalente à celle de la virgule. Rappelons qu'il sert essentiellement à relier deux propositions indépendantes dont le sens est lié.

Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve de rigueur dans la maîtrise des règles de base de la ponctuation, comme par exemple l'obligation de mettre une majuscule derrière un point, entre autres signes de ponctuation forte.

On aura donc tout intérêt à revoir d'une manière approfondie les diverses marques de la ponctuation en français (cf. *Bibliographie*).

On attend également des candidats à un concours d'enseignement de l'Éducation nationale qu'ils maîtrisent correctement l'accentuation, sans omissions, ni erreurs, non seulement pour les mots pour lesquels une faute d'accent entraîne une faute grammaticale (*ou/où ; a/à*), mais encore pour l'orthographe d'usage : les accents aigus et graves, les accents circonflexes ont souvent valeur d'indication de prononciation, en français, mais peuvent aussi indiquer une filiation historique du mot, qui aide à sa compréhension. La ponctuation n'est donc ni gratuite, ni facultative. Elle fait partie intégrante de la maîtrise de la langue française.

Les paragraphes doivent être marqués car ils correspondent à des moments spécifiques. De la même façon, il était indispensable de bien analyser la chaîne de substituts pronominaux. Pour plus de précision, se reporter à la partie II, qui précède, dans son intégralité.

Trop de fautes d'orthographe d'usage déparent aussi les copies : il est normal d'exiger d'un futur professeur qu'il maîtrise l'orthographe française. On conseille donc fortement aux

candidats de garder suffisamment de temps pour pouvoir effectuer une relecture efficace de leur production, qui leur permettrait d'éviter des erreurs grossières.

Rappelons enfin que les nombres doivent s'écrire en lettres (*dix* et non pas 10), sauf s'il s'agit d'années.

CONCLUSION

Malgré la difficulté de l'épreuve, le jury a eu plaisir à lire deux très bonnes copies, reflets d'un travail rigoureux, d'une bonne maîtrise des deux langues et des différents procédés de traduction. On sent aussi, dans ces copies, au-delà de la concentration intellectuelle et technique, nécessaire à l'exercice, le plaisir de donner le mot juste et de trouver des expressions à la fois soucieuses de rendre le ton d'une époque et attachées à proposer des formulations typiques du français. Ce plaisir a été naturellement partagé par le jury, reconnaissant.

Les bonnes traductions font la preuve qu'une grande attention a été portée au document vidéo en LSF, ce qui est un préalable indispensable. Elles sont fines et intelligentes et montrent une capacité à prendre du recul pour restituer l'esprit et la lettre du document vidéo source. Elles savent éviter sur traductions et calques et résoudre les difficultés en utilisant les techniques de traduction aussi bien que le simple bon sens.

Conseils et recommandations

La Fiche, sur le site déjà mentionné, doit être un outil de base.

Toutes les remarques faites ci-dessus, montrent clairement qu'on ne peut pas se présenter à l'épreuve de traduction du CAPES sans une préparation sérieuse. En amont, l'apprentissage régulier de lexique en relation avec son agencement syntaxique, d'expressions idiomatiques, au fil des lectures (romans, presse) ou par le biais d'autres documents authentiques (télévision, DVD), l'effort nécessaire de mémorisation, un intérêt pour la langue, la culture et la civilisation en jeu, devraient permettre à chaque candidat d'acquérir les connaissances requises. Au cours de cette préparation, le candidat doit consulter régulièrement grammaires et dictionnaires. Une connaissance solide des caractéristiques de la langue source et de la langue cible permet d'appréhender l'exercice de traduction et d'éviter les écueils. Le candidat devrait se convaincre de la nécessité de visionner la vidéo très attentivement, et ce, plusieurs fois avant de commencer à traduire.

Un entraînement régulier à l'épreuve garantit une meilleure gestion du temps imparti. En effet, dans les copies les plus faibles, les erreurs les plus manifestes se situent davantage vers la fin de la copie. De toute évidence, le candidat n'a pas eu le temps de se livrer à l'analyse requise pour une traduction réussie.

Une bonne gestion du temps permet aussi une relecture attentive de la copie, ce qui limite le risque de fautes d'étourderie, d'oubli de certains segments, que ce soit lors de la traduction ou lors du recopiage, et permet de traquer les fautes de grammaire et les incohérences.

Si, lors de la relecture, le candidat s'aperçoit qu'il lui faut apporter des corrections, il doit impérativement le faire en s'assurant qu'il remettra une copie sans ratures, non surchargée de blanc correcteur, et écrite lisiblement. Le futur professeur doit faire preuve de rigueur et d'organisation afin d'être un bon modèle pour ses élèves.

Bibliographie (indicative, non exhaustive)

Le Bled : *Le Bled orthographe, Grammaire, Conjugaison* (Edward et Odette Bled, édition scolaire/universitaire, 2010)

Le Bescherelle : *Le Bescherelle pratique* (éditions Hatier)

Grammaire méthodique du français de Riegel, Pellat et Rioul PUF

Actes de la DGESCO *Enseigner les œuvres littéraires en traduction*, volumes 1 et 2

Les plus belles pages de la Littérature française, Lectures et interprétations, Anne Armand, Marc Baconnet, Patrick Laudet, Isabelle Mimouni, Editions Gallimard, 2007

Modules de remise à niveau en français : CNED.

CAPES LSF 1) Cours magistral : Épreuve d'admissibilité ; 2) Épreuve d'admission CNED 2010

Texte

1 La scène se déroule à Paris en 1811. Ferdinand était assis à la droite de sa grande sœur, Fanny, dans un
2 carrosse tiré par deux chevaux.

3 Un homme, âgé d'une vingtaine d'années, à la peau mate, un large sourire aux lèvres, était en train
4 d'attendre le carrosse. Ferdinand n'en pouvait plus d'être assis ! Aussitôt le carrosse arrêté, il se
5 précipita hors de la voiture. L'homme s'écarta pour le laisser passer et sans se départir de son sourire,
6 il tendit la main à Fanny pour l'aider à descendre. Il s'adressa à Fanny : « Bonjour ! Bienvenue à
7 l'Institut impérial des Sourds-Muets. Voyez ce nom au-dessus de l'entrée principale. Vous êtes
8 Madame Berthier de Louhans, n'est-ce pas ? Votre frère, Charles, nous a annoncé votre
9 visite. Monsieur l'Abbé Sicard, premier instituteur, nous attend. Allons-y, je vous prie. »

10 Tout en marchant, Ferdinand observa, face à lui, le grand bâtiment sobre ; dans la cour, un arbre, haut
11 de plusieurs mètres, lui rappela le vieux tilleul du village de Sagy.

12 Ferdinand balaya du regard plusieurs groupes d'enfants, certains de son âge, d'autres plus âgés, qui
13 couraient et jouaient dans la cour. Il tourna la tête vers l'homme, dont le visage était toujours aussi
14 souriant. Des gestes étaient associés à ses propos. Le garçon apprendrait plus tard que l'homme
15 s'appelait Bébian.

16 Il ne comprenait rien des gestes de cet homme, mais il devinait qu'ils étaient pour lui ! ce qui le
17 perturba et l'ébahit complètement ! L'homme continuait de parler en faisant des gestes en même
18 temps. Les yeux de Ferdinand se promenaient alentour. Qui étaient ces gens ? Où était-il ? Les
19 questions envahissaient sa tête quand il sentit la main de Fanny cherchant la sienne. Ensuite, celle-ci
20 continua de converser avec l'homme tout en regardant autour d'elle.

21 Suspendu à la main de sa sœur, comme ils se dirigeaient vers la partie droite du bâtiment, le regard du
22 garçon s'arrêta sur une porte située sous une arcade à cette extrémité, ce qui lui rappela avec
23 beaucoup d'émotion Louhans. En marchant, Bébian ébouriffa les cheveux du garçon. Il ouvrit la porte
24 et fit entrer le garçon et sa sœur. Après un vaste escalier hélicoïdal en pierre, le trio se dirigea au fond
25 du hall. Bébian toqua à la porte devant eux. Un homme ouvrit la porte. C'était un homme d'un âge

26 avancé, petit et trapu qui portait une soutane. L'hôte tendit d'abord la main à Fanny puis à Ferdinand
27 qui ne comprit pas ce qu'il lui disait. Il les invita ensuite à entrer. Ils entrèrent dans une grande pièce
28 dont le mur de droite était couvert de livres. A ce moment, Fanny se tourna avec une brève hésitation
29 vers lui et s'agenouilla : « Je veux discuter avec M. l'abbé, tu peux aller jouer avec les autres enfants,
30 s'il te plaît ? » Sans attendre sa réponse, Bébien prit sa main pour le conduire dans la cour où les
31 enfants s'étaient agglutinés autour de la calèche en discutant dans la langue signée. Ils interrompirent
32 leurs discussions en les voyant, puis les reprirent aussitôt en assaillant Bébien de questions, il leur
33 répondait sans hésitation : un ballet se déroulait devant ses yeux, les mains de tous dansaient, les
34 mouvements ininterrompus dessinaient des fresques dans l'espace. Ce spectacle éblouit le garçon.
35 Ce qui le sidéra était que les enfants communiquaient sans problèmes et qu'en plus un adulte prenait
36 part à cette conversation. Il s'interrogea : et ma famille alors ? Papa, maman, ma sœur Olympe parlent
37 avec leur bouche ! Pourquoi ne se servent-ils pas de leurs mains ? Lui signe, un adulte peut donc le
38 faire ? Le visage de Bébien apparut dans son champ de vision. Il s'était agenouillé pour se mettre à sa
39 hauteur, il le regarda intensément en gardant ses yeux noirs plantés dans les siens. Son visage était
40 très expressif, il continuait à faire des gestes mais il les exécutait bien plus lentement, en marquant des
41 temps de pause pour s'assurer, en scrutant le visage de l'enfant, qu'il avait été bien compris.

42

43 Voilà ta nouvelle maison et ton école ! lui signa-t-il en montrant les murs qui les entouraient. Tu vas
44 apprendre beaucoup de choses ici et moi, je serai ton professeur plus tard, continua-t-il en
45 souriant.

46 Tu vois, les autres enfants là-bas, les petits comme les grands qui sont ici depuis longtemps, ils sont
47 tous sourds comme toi. La classe va bientôt reprendre. Va donc jouer avec eux !

48

49 Sans attendre, Bébien se releva et interpela le groupe en agitant la main puis il leur adressa des propos
50 signés. Ferdinand ne put en saisir le sens tant en raison de leur brièveté que de la rapidité d'exécution
51 des gestes. Aussitôt, deux grands garçons s'approchèrent pour l'emmener avec eux au pied de l'arbre
52 qui se dressait dans la cour : les enfants s'étaient rassemblés à cet endroit pour jouer aux billes mais
53 dès qu'ils le virent, ils se groupèrent autour de Ferdinand.

54 Les questions fusèrent :

55 Comment t'appelles-tu ? Qui c'est la dame avec toi ? Tes parents, ton papa, ta maman, comment ils
56 s'appellent ? Tu as des frères et des sœurs ? Tu viens jouer avec nous ? Et bien d'autres
57 encore.

58

59 Fatigué par ce long voyage inhabituel à son âge, assailli de questions, le garçon (Ferdinand) sentit la

60 tête lui tourner. Ses jambes se dérochèrent sous lui, il n'eut que le temps de voir s'éloigner les visages
61 des garçons qui l'entouraient avant de sentir le contact de l'herbe sur ses joues, et il s'endormit.
62 La main de Fanny (sœur) tapota doucement la joue de son frère (Ferdinand). La première chose qu'il
63 vit en ouvrant les yeux fut le visage angoissé de sa sœur. - Que s'est-il passé ? Où suis-je ? demanda-t-
64 il. Elle se pencha vers lui. Ses boucles blondes autour de son visage exaltaient sa beauté. Elle lui sourit
65 tendrement.
66 Tu m'as fait peur, petit polisson ! Je m'entretenais avec Monsieur l'abbé Sicard et comme tu t'es
67 évanoui, Monsieur Bébian est venu me chercher dans le bureau, dit-elle.
68 Où suis-je ? demanda Ferdinand.
69
70 Il s'était évanoui dans l'herbe et se réveillait dans un lit entouré d'autres lits.
71
72 M. Bébian a eu la gentillesse de te porter jusqu'ici, lui expliqua Fanny. Tu vois ces lits autour de toi, ce
73 sont ceux des élèves qui dorment et mangent ici comme tu vas le faire. Plus tard, je viendrai te
74 chercher pour les vacances et nous irons à Louhans ensemble. Mais, pour l'instant, je reste quelques
75 jours à Paris, chez notre frère Charles et je reviendrai te voir.
76
77 Ferdinand sentit sa gorge se nouer : Fanny allait partir ? Elle allait l'abandonner ?
78 Des larmes coulèrent sur ses joues, il pensa à sa grande maison, là-bas, si loin, à ses parents. Les yeux
79 fermés, tout se mélangea dans sa tête et aux images des vallées verdoyantes, se superposèrent celles
80 des visages nouveaux et des mains virevoltantes des enfants / des mains des enfants virevoltant.
81 Que Ferdinand, petit garçon de huit ans, ait été extrêmement fatigué par un si long voyage en calèche,
82 aussi confortable fût-elle, quoi de plus naturel. Le voyage et les nombreuses émotions finirent par
83 avoir raison de lui et il s'endormit.

3. Les épreuves d'admission

3.1 Présentation d'une leçon en relation avec les programmes des classes des collèges et des lycées

3.1.1 Rappel du cadre législatif : Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

Leçon portant sur les programmes des classes des collèges et des lycées :

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; coefficient 3.

L'épreuve prend appui sur un dossier composé de documents proposés par le jury, qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue des signes française, consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation des documents, suivie d'un entretien en langue des signes française ;
- une seconde partie en langue des signes française ou en français, consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix. Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

Récapitulons dans un tableau pour visualiser la composition de cette épreuve :

A- Première partie, en LSF :
1°Présentation, étude et mise en relation des documents (20')
2°Entretien en LSF (10')
B - Deuxième partie, en LSF ou en français :
1° Proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique (20')
2° Entretien en LSF ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ces choix (10')

3.1.2. D) Quelques remarques sur les prestations de la session 2012

Nous rappelons aux candidats qu'il est essentiel de connaître les programmes d'enseignement de la LSF (Bulletin officiel n° 33 du 4 septembre 2008 (primaire), Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 (collège -lycée). En effet les documents proposés peuvent permettre des exploitations pédagogiques en classe de langue, et devenir également des supports ou des outils pour la classe. En ce sens, il est évident que les candidats doivent aussi avoir une certaine connaissance en linguistique de la LSF afin d'être précis dans leurs explications et (de) pouvoir ainsi argumenter leur proposition pédagogique. Une connaissance des théories de l'acquisition de la LSF chez le jeune enfant puis chez l'adolescent permettrait à chaque futur enseignant de mieux se repérer dans les documents et d'agir en fonction de la maturité linguistique de l'élève.

Il en va aussi de soi que les bases pédagogiques doivent être connues. Les notions de séquence, séance, objectif principal, sous-objectif, progression... sont des éléments incontournables lors de cette dernière épreuve. Nous recommandons à chaque candidat de lire des ouvrages pédagogiques et de linguistiques pour compenser certaines lacunes. Présentation, l'étude et la mise en relation des deux documents.

SUJET N°1

Document A : *Préface de Roberto Biedma*

	<p style="text-align: right;"><i>Qu'importe la surdité de l'oreille, quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, C'est celle de l'intelligence. Victor Hugo</i></p>
1	Il y a des témoignages dont la portée s'étend bien au-delà du partage des souvenirs
5	d'enfance, fussent-ils émouvants, de la narration anecdotique, fût-elle savoureuse, du cri de colère, fût-il nécessaire. Ce livre de Roberto Biedma en fait partie. En lisant ces lignes, transcrites à partir d'une histoire signée par l'auteur, le lecteur se voit offrir une occasion rare : celle de pouvoir entrouvrir la porte d'un monde qu'il croyait peut-être connaître, ou plus probablement, qu'il découvre en même temps qu'il prend conscience de sa méconnaissance.
10	Infinie proximité du lecteur avec l'histoire de cet enfant qui grandit : une famille avec ses moments de bonheur et des épisodes de déception, l'école, les amis, le foot, les petites bêtises et les grands chagrins de l'enfance. Premières amours, contrariées, évidemment. L'internat, l'apprentissage, l'entrée dans la vie active, tous les souvenirs racontés avec simplicité et émotion nous renvoient à notre propre croissance, aux espérances et désillusions de l'adolescence, à nos idéaux contrariés, à nos projets et nos rêves fous.
15	Mais cette proximité se double d'une certaine étrangeté. Le livre en témoigne, Roberto Biedma est bien dans notre monde. Et pourtant il nous parle en même temps d'un autre monde, nous en dévoile avec retenue la géographie souterraine, l'architecture cachée, les ressorts invisibles. Il ne s'agit pas vraiment du monde du silence où seraient enfermés ceux et celles qui sont nés privés du sonore. Le monde qui nous est révélé est celui de la parole refusée à ceux et celles qui veulent la prendre, par ceux qui ont jugé, trop vite, qu'ils ne
20	pourraient s'en saisir que par imitation. Roberto Biedma nous tend un miroir aux propriétés redoutables puisque il y apparaît une surdité bien plus profonde, la nôtre, celle desdits entendants. Bien plus profonde car il ne s'agit pas tant de ne pas pouvoir entendre que de

	refuser d'entendre, et que ce refus fait obstacle à ceux dont l'équipement auditif n'est plus fonctionnel.
25	L'homme de 2007, immergé dans le monde de la technique, a tout pour s'émerveiller des nouveaux gadgets de communication, mais s'éloigne peu à peu de la compréhension de ce qu'est vraiment la parole et le langage. On pourrait ne plus avoir à y réfléchir, tant il est naturel d'associer le sonore et la parole. Dès lors, la volonté de bien faire, de « venir en aide à ces personnes handicapées », suggère de les éduquer dans le sonore, espérant
30	gommer le handicap en vue d'une insertion dans le tissu social. A lire Roberto Biedma, ces bonnes intentions pavent un univers infernal, c'est une pensée à courte vue qui gouverne les décisions redoutables de toute une politique sanitaire : normaliser les sourds c'est les amener à utiliser le langage commun, or le langage commun emprunte le sonore, donc apprenons-leur à parler... oralement. C'est pourquoi Roberto comme ses copains d'école
35	sont interdits de pouvoir plonger dans une langue visuo-gestuelle, alors que leur désir de communiquer, de se faire entendre, de poser des questions, d'apprendre la vie et toutes choses du monde, ce désir-là n'est pas diminué, atrophié. Non, mais il est entravé, freiné, empêché, parce que les moyens d'entrer dans une communication pleine, dans une vraie langue, leur sont refusés.
40	Établir des classifications, des catalogues, des catégories parmi les êtres humains a des conséquences sur ces êtres humains. C'est vrai aussi pour les Sourds. Les institutions, les pratiques, l'éducation, l'intégration sociale ne seront pas les mêmes selon que l'on considère les Sourds comme affectés d'une infirmité ou comme représentants d'une minorité linguistique. L'anomalie de l'audition devient une pathologie si le sentiment de
45	vie est contrarié. Elle devient une infirmité quand l'individu qui en est porteur juge péjorativement les limitations causées par l'anomalie. Ces limitations, que l'on appellera handicap, sont donc très dépendantes du milieu, de la société. Sera-t-elle ouverte ou fermée ?
50	A lire Roberto Biedma, on prend conscience que le handicap est d'autant plus lourd que l'on confond le défaut d'audition avec l'incapacité à communiquer, à cause de l'amalgame qui est fait entre le langage sonore et la communication, qui peut être gestuelle. Diminuer le handicap est possible dès lors que la langue des signes est employée par exemple pour l'éducation, les apprentissages scolaires, et bien sûr dans la famille. Et le résultat de cet accès est une vraie renaissance, il faut prendre ce témoignage au sérieux.
55	L'auteur décoche quelques flèches trempées dans la colère et un reste d'amertume, en direction de l'éducation spécialisée. Mais la cible ne serait-elle pas plus précisément une éducation spécialisée qui barre l'accès à la langue des signes ? L'intégration dans le système éducatif non spécialisé peut être le signe d'une communauté non discriminante, mais elle comporte un autre risque, celui d'isolement dans la langue. Il faut être plusieurs
60	pour parler, grandir dans et grâce à une langue. Aussi les dispositions institutionnelles spécialisées, si elles offraient cette opportunité, ne sont-elles peut-être pas à rejeter en bloc. Le risque est grand en effet, à l'heure où la Langue des Signes se voit reconnue enfin comme langue à part entière, d'assister à sa disparition comme langue effectivement pratiquée : l'intégration dans le système scolaire ordinaire peut signifier aussi l'isolement
65	linguistique de l'enfant sourd. Le livre de Roberto Biedma, en bousculant des certitudes et des <i>a priori</i> , est donc bienvenu, en cette période où tant de décisions « expertes » vont être prises dans notre pays concernant les Sourds. Nous lui souhaitons de connaître une large audience.
70	Pr Jean-Christophe Weber, chef de service en médecine interne, Hôpitaux universitaires de Strasbourg, préface du livre de Roberto Biedma, intitulé « ça ne va pas être possible : TU ES SOURD ! », 2007

Auteur : Pr Weber

Publication : Préface du livre de Roberto BIEDMA « ça ne va pas être possible : TU ES SOURD ! », 2007

Type de texte : argumentatif

Analyse du texte :

LE Professeur Weber, auteur de la préface, veut attirer l'attention du lecteur sur un monde inconnu. Dans la préface, il reprend des épisodes de vie de Robert Biedma, sourd, lui-même narrant dans son livre sa vie depuis son enfance en étayant son raisonnement basé sur le sens de la perception auditive.

Points à évoquer :

Concernant l'auteur du livre, Roberto Biedma

- Il fait traduire son histoire de LSF en français écrit. (L 4). Cela suppose qu'il ne maîtrise pas le français écrit.
- Il écrit sa biographie depuis son enfance jusqu'à son entrée dans la vie active en relatant des épisodes les plus marquées (L. 8 – 12).
- L'usage de la LSF est banni depuis sa naissance. (L.34 – 36). A l'époque où Roberto Biedma est scolarisé, la LSF était interdite.
- L'auteur reproche l'éducation spécialisée qu'il a reçue. (L. 56 – 56) : il n'a pas pu apprendre toutes choses du monde faute de communication adaptée.

Concernant l'auteur de la préface, Pr. J.- Christophe Weber

- L'auteur de la préface découvre l'existence d'un autre monde. La préface a pour but de partager cette découverte avec le lecteur du livre. (L. 4 – 6)
- Il compare l'autre monde avec la géographie souterraine, l'architecture cachée et les ressorts invisibles. (L. 15 – 18). Cette image reflète la réalité du rapport entre sourds et entendants : la frontière linguistique divise ces deux publics alors qu'ils sont de même nationalité. Pour lui, le monde du silence semble inapproprié.
- La surdité plus profonde, c'est le monde desdits entendants qui s'entêtent à refuser de tendre la main aux sourds (L.21 – 24). Ces dits entendants croient bien venir en aide aux sourds pour que ceux-ci puissent s'intégrer dans la société.

Le Professeur Weber reprend la citation de Victor Hugo concernant la surdité et la place en exergue. Cette citation est fréquemment reprise dans les revues spécialisées. Elle apparaît pour la première fois dans une lettre du 25 novembre 1845 rédigée par Victor Hugo en réponse à Ferdinand Berthier.

Document B :



Dessinateur : Yves LAPALU

Publication : 1996

Type de document : illustration en noir et blanc

Thème : deux courants oraliste et gestuel

Biographie du dessinateur :

Yves Lapalu est né sourd. Il révèle un très grand talent de dessinateur dès son plus jeune âge. Il a été le premier sourd à entrer à l'ESAD (Ecole supérieure d'Art et de Design), il a ouvert les portes de cette école aux autres sourds. Il était en pleine ascension, lorsqu'une maladie l'a fauché, à l'âge de 42 ans en 2001.

Points à évoquer :

Deux grandes vignettes proposent deux illustrations qui semblent presque identiques. La seule variation est la présence de deux animaux différents -un perroquet et un singe- sur l'épaule d'un mendiant. Les légendes « vrai mendiant sourd » et « faux mendiant sourd » soulignent l'opposition entre les deux illustrations.

Ces vignettes donnent lieu à de nombreuses interprétations sur la relation à développer entre les deux animaux.

Perroquet : voix, répétition, cliché « répéter comme un perroquet »

Singe : langage gestuel, cliché « être malin comme un singe », « singe » est un anagramme de « signe »

Mettre les dessins en relation : sur la vignette avec le perroquet, le sourd-muet ne peut pas parler alors l'oiseau lui prête sa voix, ce qui reflète bien la complémentarité. Sur celle avec le singe, le sourd-muet ne peut pas signer car ses mains sont occupées. Le singe lui prête sa main pour annoncer le remerciement.

Interprétation : le perroquet représente le courant oralisant et le singe, le courant gestuel
Expliciter ces deux courants.

Mettre les deux titres en relation : aux yeux des donateurs, la compensation sonore est perceptible, ce qui reflète bien l'image du sourd. La compensation visuelle reste invisible pour les donateurs, car ils ne connaissent pas le signe « merci ».

Comment le singe apprend-t-il le signe « merci » ? Comment le perroquet apprend-il à dire « merci » ? alors que le vrai sourd est avec le perroquet et le faux sourd avec le singe. Les paradoxes sont présents dans les deux illustrations.

Fait d'actualité en cours : augmentation de faux mendiants dans les grandes villes.

Mise en relation entre deux documents A et B

Points communs :

parcours oraliste de Biedma : son éternelle répétition, son incompréhension, solitude dans la famille ;

parcours gestuel de Biedma : incompréhension de sa famille, invisible dans la famille ;

Pitié devant le sourd (don d'argent et compassion des parents envers leur fils, Biedma)

Le titre du livre « ça ne va pas être possible : Tu es sourd ! » est comparable avec les titres du document iconographique entre le vrai et le faux sourd ;

Exploitation pédagogique :

Quelques compétences peuvent être travaillées pour la Seconde en langue première sur les documents A et B.

Sur le plan discursif :

description à partir du document B : procédés d'agrandissement ou de rétrécissement de certaines parties à décrire

argumentation à partir du document A :

comprendre et utiliser les différentes stratégies argumentatives dans un discours long et structuré ;

comprendre et utiliser les éléments du discours qui relèvent de la dénotation (ce qui est dit), de la connotation

sur le plan linguistique :

- l'humour, le pathétique, le rapport entre le fond et la forme

Sur le plan culturel :

les notions philosophiques découlant des thèmes des documents : l'inné et l'acquis, l'humanité et l'animalité, la normalité et la différence et, de façon générale, la représentation des sourds à travers l'histoire ;

les sourds et les arts : l'humour Sourd et les humoristes sourds.

SUJET N°2

Document A : *Conférence de presse sur la langue des signes – Mercredi 13 février 2002.*
Discours de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

1	C'est avec un immense plaisir que nous vous recevons aujourd'hui pour évoquer la langue des signes française (...) Nous souhaitons ainsi réparer symboliquement une injustice ancienne. Pour cela, une brève évocation de ce passé compliqué est nécessaire.
5	Une histoire douloureuse :
10	On a caricaturé la langue des signes. Elle a été frappée d'interdiction, il y a plus d'un siècle maintenant, au Congrès de Milan. Elle a été ensuite plus ou moins tolérée, avec condescendance. Les parents et les associations qui choisissaient ce mode de communication ont dû forcer le trait. Les positions se sont figées: les excès des zéloteurs et des contempteurs ont empêché tout progrès raisonnable.
15	La caricature reposait sur deux jugements à l'emporte pièce : seuls les sourds apprennent la langue des signes : elle n'est donc pas un facteur d'intégration à la communauté nationale ; ... ce n'est pas une langue ! elle n'a pas d'écriture, pas de littérature, elle n'est l'expression d'aucune culture.
20	A la fin du XIX ^{ème} siècle, on insinuait plus sournoisement que ce mode d'expression gestuelle était dangereux, sensuel peut-être, immoral sans doute.
25	Tous les enfants sourds devaient donc apprendre à parler, que leurs parents l'aient ou non choisi. Ils devenaient ainsi, très souvent, victimes des excès, voire de la violence de leurs éducateurs. Au fil du temps, les passions se sont apaisées. Les positions se sont précisées et approfondies. De nouvelles techniques et de nouvelles aides sont apparues, tant pour l'acquisition du français que pour la langue des signes. (...)
30	Un débat apaisé
35	Le droit à l'usage de la langue des signes française est reconnu par l'article 33 de la loi du 18 janvier 1991 (...). Cet article définit clairement ce que recouvre la notion de bilinguisme dont on ne perçoit pas toujours toutes les implications. C'est la raison pour laquelle, le terme a été utilement précisé par un décret de 1992 et par une décision du Conseil d'Etat de 1994.
40	Chaque famille a donc le droit de choisir le mode d'éducation de son enfant sourd : soit le français (oral et écrit) soit la langue des signes associée au français écrit et oral. Tels sont les principes. Soyons clair : toute définition du bilinguisme qui éliminerait la référence théorique au français oral nous replongerait immédiatement dans les impasses anciennes.
45	L'importance du français Avant de vous présenter concrètement la démarche que nous avons adoptée pour la langue des signes, je souhaite également saluer et rendre hommage aux parents et aux associations qui font prioritairement le choix de l'acquisition du français oral et écrit. Ils ont administré la preuve qu'une éducation bien adaptée, assortie de toutes les aides thérapeutiques nécessaires,

50	<p>permettait à de jeunes enfants sourds d'acquérir une langue orale de qualité. L'invention du langage parlé-complété (L.P.C) qui donne une efficacité extrême à la lecture labiale, permet une réception visuelle précise et naturelle de la langue française parlée. Cette dernière est ainsi totalement accessible au jeune sourd.</p> <p>Les choix éducatifs s'opèrent donc dorénavant sur des bases solides</p> <p>Le développement de la langue des signes</p>
55	<p>Les raisons qui plaident pour le développement de la langue des signes française sont aujourd'hui de trois ordres.</p> <p>une légitimité éducative. Il s'agit de répondre aux besoins de communication de très jeunes enfants, sourds sévères pour la plupart.</p>
60	<p>une légitimité pédagogique. Il convient d'organiser, tout au long de la scolarité, un enseignement en langue des signes ou une reprise partielle, en langue des signes, des cours traditionnels. Il faut aussi intégrer des épreuves en langue des signes dans les diplômes nationaux. On doit enfin envisager un diplôme spécifique de compétences sur le modèle des diplômes de langues étrangères.</p>
65	<p>une légitimité culturelle. Donnons acte aux sourds et à la communauté nationale de la dimension esthétique de cette langue !</p> <p>Depuis de nombreuses années le théâtre, puis le cinéma, ont permis au grand public de découvrir cette langue gestuelle, d'une précision extrême, et qui recèle une puissance plastique indéniable.</p>
70	<p>Que proposons-nous ?</p> <p>J'ai demandé que l'on réalise un « référentiel » de compétences des élèves en langue des signes. Ce sera le préalable indispensable à l'élaboration d'un diplôme pour les professionnels qui l'enseignent.</p>
75	<p>Cet outil permettra de mesurer les progrès de ce savoir-faire dans les situations les plus diverses : communiquer sur des sujets familiers ou dans la vie quotidienne, s'exprimer sur des sujets élevés, émettre des opinions etc.</p> <p>Ce faisant, une langue des signes de qualité (et il nous faut garantir une qualité qui n'est pas aujourd'hui assurée partout) permet, par exemple, l'accès aux énoncés les plus abstraits de la</p>
80	<p>philosophie ou des sciences. Il n'y a pas de limite à son emploi. (...)</p> <p>Pour donner une assise incontestable à ce travail, nous avons choisi le cadre de références pour les langues (CECRL) conçu par le Conseil de l'Europe. Le « Centre international d'études pédagogiques » de Sèvres nous a aidés à inscrire la langue des signes française dans le porte-folio européen des langues (...).</p>

Auteur : Jack Lang, Ministre de l'Education Nationale en 2002

Type de texte : narratif, explicatif et argumentatif

Analyse du texte :

Le discours a été prononcé le 13 février 2002.

Trois épisodes importants sont marqués dans le texte :

1 - avant l'année 1991 :

La langue des signes était elle-même traversée exposée à une grossière caricature, une

moquerie impitoyable, une condescendance, une oppression et une interdiction linguistique jusqu'à ce qu'un décret de 1991 ait favorisé le bilinguisme.

2 : entre 1991 et 2002

Selon la réglementation, la langue des signes doit cohabiter avec le français oral. Le LPC, outil d'accompagnement à la lecture labiale doit être favorisé dans l'enseignement. Toutefois, la loi laisse le choix éducatif aux parents pour leur enfant sourd.

3 : après l'année 2002.

Le référentiel CERCL donne une légitimité à la Langue des Signes, sur les plans linguistique, pédagogique et culturel. Cet outil permettra de mesurer les progrès de ceux qui apprennent la LSF.

Points à évoquer :

- Il convient de rappeler le contexte historique concernant le congrès de Milan en justifiant les positions figées des zéloteurs et des contempteurs (termes employés dans le texte). Il convient également d'explicitier les raisons de la caricature qui est évoquée dans le texte.
- Le contexte réglementaire est à évoquer : l'amendement Fabius de 1991 a provoqué un affrontement entre les deux tendances oralisante et gestuelle. Une clarification de la définition du bilinguisme a fait l'objet d'un travail mené par le Conseil d'État.
- la place du français oral joue un rôle important dans l'enseignement. Il convient d'expliquer le rôle du LPC.
- il convient d'expliquer les raisons des "trois légitimités" évoquées dans le texte qui plaident en faveur d'un développement de la LSF
- Il est naturel de clarifier les objectifs et les buts du référentiel de compétences des élèves en langue des signes et de citer quelques exemples de compétences linguistiques.
- il serait bien de citer le nom du ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Jack LANG, même s'il n'est pas marqué dans le texte en question.

DOCUMENT B



Enluminure du Canon d'Avicenne traduit par Gérard de Crémone (XIII^e siècle).

Fiche du document B :

Publication : Enluminure du Canon d'Avicenne traduit par Gérard de Crémone (XIIIe siècle)

Type de document : illustration en couleurs

La légende de l'illustration précise que celle-ci est imprimée dans l'un des plus importants ouvrages écrits en médecine qui servira de livre de base de l'enseignement de la médecine en Europe jusqu'au XVIIe siècle. Il est rédigé en arabe par Avicenne et il est traduit en latin par Gérard de Crémone sous le titre de *Canon*. Le travail de ce traducteur italien du Moyen âge était considérable au XIIIe siècle, ce qui a permis de retrouver beaucoup de trésors scientifiques de l'Antiquité.

L'enluminure est une peinture ou un dessin exécuté à la main qui décore ou illustre un texte, généralement un manuscrit. Les techniques de l'imprimerie et de la gravure ont fait disparaître l'enluminure. Toutefois, il existe quelques livres imprimés qui en sont ornés.

Dans l'enluminure, deux personnages en premier plan sont situés devant un rideau bleu marine sous une arcade à deux arcs peinte en rouge. Un ornement décoratif est placé à droite dans le sens vertical. Le personnage à gauche semble quelqu'un d'éminent, à en juger par le vêtement qu'il porte : une cape rouge avec des manches longues. Il pointe l'index de la main droite vers le haut ; il tend sa main gauche ; il regarde vers le deuxième personnage à droite habillé d'une toge bleue qui porte la main à l'oreille (la taille des oreilles est d'ailleurs délibérément accentuée) : il s'agit clairement de signifier la surdité. Il faut savoir que la surdité est un handicap invisible. C'est la raison pour laquelle le fait de montrer volontairement les oreilles donne un sens à la surdité.

L'enluminure appelle elle-même l'attention du lecteur sur la surdité à l'époque du 13^{ème} siècle, ce qui expliquerait que cette illustration accompagne le texte portant sur le thème de surdité. En effet, ce texte relève de l'ouvrage médical, déjà cité dans la légende de l'illustration.

Au Moyen âge, il est rare de trouver des illustrations montrant la surdité, comme l'illustration de Quintus Pedius, né sourd, dans l'ouvrage de Pline l'Ancien (23 – 79 après J.-C., *Naturalis historia*).

Lors de la passation d'épreuve, il va de soi que le candidat pourra décrire l'enluminure, jusque dans le symbolisme de ses couleurs, à un jury qui ne serait pas censé l'avoir vue. Ensuite, il convient de reprendre quelques exemples cités dans les ouvrages spécialisés (en rapport avec les programmes officiels de LSF) sur la vie quotidienne d'un sourd au Moyen âge : intégration sans difficultés dans la société grâce aux travaux manuels et la communication gestuelle avec les entendants, etc.

Mise en relation entre deux documents A et B

La relation entre deux documents s'articule autour de quelques points communs :

- reconnaissance de la personne sourde ;
- intégration scolaire et professionnelle de la personne sourde ;
- reconnaissance de la langue des signes ;

Exploitation pédagogique :

Quelques compétences peuvent être travaillées pour la Seconde en langue première sur les documents A et B.

Sur le plan pédagogique :

- comprendre et utiliser les éléments du discours qui relèvent de la dénotation, de la connotation

- description à partir du document B : procédés d'agrandissement ou de rétrécissement de certaines parties à décrire

sur le plan linguistique :

- repérer et approfondir les différentes modalités d'expression du temps
- approfondir les procédés d'utilisation de l'espace pour la construction de références spatiales et temporelles.

Sur le plan culturel :

- Les droits et devoirs des sourds au XIXe siècle
 - Les grands moments de l'éducation des sourds
 - L'oppression linguistique et culturelle.
- Les notions de domination, d'influence, de révolte et d'opposition dans le domaine médical, familial, social.

Jean Louis Brugeille

3.2 Epreuve en LSF à partir d'un document d'actualité

Il convient de reprendre l'extrait ci-dessous du BOEN de l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré :

« *Etude de dossier : l'épreuve permet au candidat de montrer :*

- sa culture linguistique et professionnelle ;
- sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la langue des signes française ;
- sa réflexion sur l'histoire et les finalités de la langue des signes française et ses relations avec les autres disciplines. »

A - Document vidéographique de durée de 4 minutes 39 secondes à propos du journal mensuel « Echo Magazine »

Source : <http://www.websourd.org/spip.php?article7122#2>

Voici la traduction du discours de Monsieur TRUFFAUT, directeur du magazine en question :

"Pour ce qui est de la ligne éditoriale, au début, avec les frères catholiques, le journal transmettait l'idée de bonne éducation chrétienne. Il donnait également des conseils pour ne pas faire de bêtises, par exemple éviter la boisson, faire attention dans la vie de tous les jours.

Autrefois il y avait beaucoup d'accidents, avec l'apparition de la voiture et le tramway, les piétons n'étaient pas prudents et avaient des accidents. L'objectif était plus l'éducation des adultes sourds pour créer une sorte de continuité éducative après l'école.

Aujourd'hui, notre ligne éditoriale s'est diversifiée. La première chose, c'est l'ouverture à toutes les religions, tous les sourds, sur le même plan d'égalité. L'ouverture aux parents, professeurs, au personnel de Santé qui soigne les Sourds... nous sommes très ouverts même si notre objectif prioritaire est de s'adresser à une majorité de Sourds.

Pour répondre aux problèmes qu'ils ont avec la lecture, qu'on ne peut pas vraiment appeler "illettrisme", car les Sourds peuvent y accéder avec plus ou moins de facilité, nous essayons de nous adapter. Comment procéder à cette adaptation ? En proposant un journal visuel avec lequel on peut se sentir à l'aise, en cherchant à adapter les textes au maximum. Il ne s'agit pas de baisser le niveau de langue, mais de rédiger nos textes avec des phrases accessibles et des mots justes. Le texte et le visuel sont ici complémentaires. Voici le sens de notre recherche éditoriale.

La lutte pour l'accessibilité des Sourds n'est pas terminée. Ce journal est un peu le soutien de cette lutte. Il met en avant les problèmes d'accessibilité mais aussi souligne les améliorations.

Ainsi nous montrons ce qui est négatif mais aussi ce qui est positif. Dans les administrations, peut-être que les entendants, en lisant le journal, pourront mieux comprendre la situation des Sourds. C'est le sens de notre ligne éditoriale."

Les textes du journal sont en français, ce sont les mêmes textes que dans les journaux entendants, il y a cependant des différences. Ici, nous menons une grande réflexion, c'est un peu un laboratoire de recherche sur la présentation des articles et la mise en page, afin de l'adapter aux Sourds.

D'une part, ce n'est pas la peine de faire des phrases trop longues, il vaut mieux qu'elles soient courtes, d'autre part l'utilisation des mots compliqués est inutile, certains mots trop compliqués peuvent être remplacés par des mots simples sans que le sens du texte soit changé. S'il n'y a pas d'équivalent au mot compliqué et qu'en plus il n'a pas de signe en LSF, nous renvoyons le lecteur en bas de page pour la définition du mot.

Nous essayons aussi de ne pas présenter de textes trop longs à lire. Nous les découpons en petits paragraphes, pour que le lecteur soit plus à l'aise et qu'il puisse respirer.

Ce qui est important aussi, c'est la dimension visuelle, le lien entre le texte et les illustrations, photos, dessins, graphismes... qui aide le lecteur et complète l'information. Avant, on posait les éléments n'importe comment. Maintenant, on y réfléchit, les illustrations sont notre priorité et si pour un sujet il n'y en a pas, on ne fait d'article.

Nous mettons aussi en place des critères d'écriture adaptés aux sourds. "

Il est inutile de reprendre littéralement ce que dit Monsieur Truffaut devant le jury. Il suffit de le résumer. Ensuite, il est recommandé d'étayer quelques points de vue concernant :

- la culture linguistique et professionnelle :

- Il est conseillé de préciser les caractéristiques de forme du discours signé :

C'est une interview de Monsieur Truffaut en position debout avec un journaliste situé hors caméra dans un bureau. Les regards de l'interviewé se dirigent hors objectif de la caméra durant l'interview, ce qui peut confirmer la LSF du face à face. Il est visible que le discours en LSF est coupé au montage comme en témoignent quelques transitions noires. Les passages signés sont effectivement sélectionnés par le journaliste avant de les diffuser au public.

- Il faudrait savoir relever des idées essentielles d'un discours. Ici, deux idées principales sont évoquées : la ligne éditoriale du bulletin « Echo magazine » et l'adaptation littéraire aux sourds en situation de difficultés de lecture.

- le signe [LIGNE EDITORIALE], terme journalistique, dans le discours de M. Truffaut est répété cinq fois. Il représente le signe-clé de la première partie du discours qui sert de fil conducteur à la pensée de l'auteur.

- la connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la LSF :

- Il convient d'exposer une courte biographie de M. Truffaut, sourd : professeur dans l'école spécialisée à Orléans, historien, éditeur des « Cahiers de l'Histoire des Sourds » et directeur de publication du magazine « Echo Magazine » ;

- Il serait bien de présenter l'historique de la presse sourde, notamment Echo Magazine (date de parution du premier numéro, nom du fondateur : Alexandre LEMESLE, etc..). Il est possible de citer d'autres revues spécialisées.

- C'est une bonne occasion d'étudier la relation des sourds avec l'écrit et la réappropriation autodidacte de l'écrit par les nouvelles technologies (minitel, courriels, SMS...)

- la réflexion sur l'histoire et les finalités de la langue des signes française et ses relations avec les autres disciplines :

- Il est naturel de parler de la relation entre la LSF et le français écrit, de l'adaptation littéraire aux apprenants sourds, de la réflexion à l'adaptation des supports pédagogiques ;

- il est intéressant de parler du rôle du professeur de LSF par rapport au français écrit ;

- il est possible d'envisager une collaboration avec la discipline français pour réfléchir à une programmation annuelle ou ponctuelle.

B – document vidéographique de durée de cinq minutes douze secondes à propos du 3D signer

Source : <http://www.websourd.org/spip.php?article188150>

Voici la traduction du discours :

« Dans notre société, que ce soit dans les domaines des transports, des médias, et plus généralement dans tous les dispositifs nécessitant de faire passer un message au public, les systèmes d'informations prennent la forme de contenus textuels difficilement compréhensibles par les personnes sourdes. Les procédés de synthèse vocale largement répandus leur sont également inaccessibles.

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des lieux publics. En conjuguant les technologies de l'information et de la communication avec son savoir-faire en matière de traduction en langue des signes, le pôle Image & Système de WebSourd a développé un nouveau moyen de délivrer des messages en langue des signes à destination du public sourd : la solution 3DSigner. Cette offre a vu le jour en 2008, lorsque WebSourd a commencé à développer pour la SNCF un signeur virtuel en 3D, en partenariat avec le laboratoire LIMSI du CNRS. La gare de l'Est à Paris a ainsi été équipée de nouveaux écrans d'affichage qui intègrent d'ores et déjà Jade, hôtesse d'accueil virtuelle, qui devrait être présente dans de plus en plus de gares prochainement.

Système automatique et avatar

L'Avatar Signant permet la diffusion de messages automatiques en langue des signes, avec l'avantage de ne pas révéler l'identité du traducteur ou de la personne signante. C'est un signeur dé-personnifié. L'utilisation d'un personnage de synthèse signant, et non d'une vidéo avec un signeur humain, permet également une meilleure compatibilité avec les systèmes qui délivrent des messages automatisés. Les animations 3D sont stockées dans une base de données sous la forme de séquences contenant les segments de phrases signées et l'apparence du personnage virtuel. En utilisant ce système, il est possible de synthétiser des énoncés en faisant varier à la fois le contenu du message et l'apparence du signeur.

La création des avatars signants

L'animation d'un personnage virtuel a nécessité l'élaboration d'un processus innovant accordant une place importante à l'animation du visage et des mains du signeur, permettant au final une grande qualité linguistique du message et une compréhension optimale par les usagers concernés. Les premières animations réalisées par WebSourd ont été élaborées à partir de vidéos mettant en scène un traducteur sourd, et en modélisant chacun de ses mouvements. WebSourd, en coopération avec une entreprise spécialisée dans la capture du mouvement (Motion Capture), a ensuite développé une technique permettant aux infographistes de travailler directement sur les données 3D et d'affiner les mouvements du personnage dans leurs moindres détails. L'animation finale est ainsi très fluide et très lisible.

Les applications possibles

Le déploiement des personnages virtuels signants offre de vraies perspectives d'amélioration de l'accessibilité des sourds dans la société. Ils peuvent être utiles pour les annonces diffusées dans les lieux publics comme les gares, les aéroports, les transports en général, sur écrans ou bornes interactives, mais on peut également les concevoir dans les lieux d'exposition et musées, sous la forme de guides virtuels...

Plus d'info ?

Vous faites partie d'une structure (entreprise, association, etc.) qui souhaite communiquer auprès du public sourd directement en LSF à travers un personnage virtuel ? WebSourd vous invite à consulter son site 3dsigner.fr ; vous y trouverez toutes les informations sur la solution. »

Il suffit de le résumer. Il convient ensuite d'étayer quelques points de vue concernant :

- la culture linguistique et professionnelle :

- Il conviendrait de préciser les caractéristiques de forme du discours signé :

C'est une traductrice professionnelle en LSF qui est filmée dans un studio d'enregistrement.

Effectivement, son expression signée est la LSF différée ;

- il convient d'expliquer la différence entre la LSF du face à face et celle différée ;

- le signe [AVATAR SIGNANT] est cité treize fois dans la traduction. Il fait partie de la terminologie informatique. Le signe est néologisé. Il serait bien d'expliquer l'étymologie de ce signe. Pour aller plus loin, il est possible de montrer une étude de l'évolution des signes (comparaison de signes anciens et de signes nouveaux) ;

- Il est intéressant de comparer la LSF différée et celle numérique au niveau de l'expression du visage, des mouvements de bras et de mains. Il est possible de citer quelques exemples montrant des expressions signées par un avatar signant.

- la connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la LSF :

- il conviendrait d'évoquer l'accessibilité des médias et des lieux publics aux personnes sourdes ;

- la réflexion sur l'histoire et les finalités de la langue des signes française et ses relations avec les autres disciplines :

- Il est intéressant d'entamer le sujet sur la traduction en faisant des hypothèses sur les différences entre la traduction humaine et celle stéréotypée.

- pour aller plus loin, on pourrait imaginer des manuels scolaires de LSF ou d'autres disciplines en LSF en utilisant des avatars signants.

Jean Louis Brugeille

3.3 Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable

Le candidat dispose de dix minutes pour répondre en langue des signes française à une question écrite relative à une situation professionnelle. La question et la description de la situation correspondante sont incluses dans le dossier qui lui a été remis au début du temps de préparation de l'ensemble de l'épreuve (2 heures).

La situation et la question concernent les connaissances, les capacités et les attitudes définies, pour la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable », dans le point 3 « Les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé par le candidat des éléments de réponse à la question se poursuit par un entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes lui aussi. L'ensemble (exposé et entretien) de cette seconde partie compte pour 6 points sur les 20 points de l'épreuve 2.

Exigences du jury

Cette épreuve a pour objet l'évaluation d'une compétence, et non la vérification de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse étalage d'érudition juridique, mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents à une situation professionnelle afin de proposer des réponses concrètes de bon sens, fondées sur une juste appréhension des valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative.

Dans cette perspective, les considérations politiques, de même que les références à toutes formes de morale personnelle sont à exclure, au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative.

A cette fin, le candidat ne se réfugiera pas dans l'expectative et devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer une ligne de conduite claire face à la situation qui lui aura été présentée. Le discours dilatoire est à bannir au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée ne doit pas le paralyser, mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

Remarques sur la présentation des sujets

Dans leur rédaction, les sujets invitent le candidat à s'impliquer et à s'investir personnellement dans la résolution de la situation professionnelle décrite : « Alors que vous êtes en train de conduire une séance d'enseignement dans l'établissement où vous avez pris vos fonctions... » ; « Les professeurs d'anglais de l'établissement où vous venez de prendre vos fonctions... ». Il ne s'agit donc pas pour le candidat d'énoncer des principes, mais de se projeter dans le contexte scolaire et d'indiquer concrètement et précisément les mesures et les comportements qu'il adopterait en de telles circonstances.

La description de la situation est suivie de trois ou quatre questions dont le but est de guider le candidat dans son analyse. Le questionnement est ordonné en vue de l'approfondissement progressif de la réflexion : partant de la réaction immédiate du professeur, il envisage ensuite les enjeux du problème posé. Il est donc très vivement conseillé aux candidats de ne répondre à la première question qu'après avoir pris connaissance de l'ensemble du questionnement.

Conseils aux candidats

Compte tenu de la brièveté de l'exposé (dix minutes), il est inutile de revenir longuement sur la description de la situation proposée. Il convient d'entrer dans le vif du sujet en dégagant sans tarder le problème posé, avant d'en traiter les différentes dimensions (institutionnelle, pédagogique, collective, individuelle, citoyenne, réglementaire, législative, etc.). La référence à quelques notions clés peut constituer un point d'appui utile : par exemple le droit à la différence, la non discrimination, l'inclusion sociale, la réussite scolaire, le socle commun, le rôle éducatif des adultes, le travail en équipe, le projet d'établissement, le devoir de réserve, la liberté pédagogique, l'autorité du professeur, le respect des personnes et de la vie privée, la démocratie...

Les situations professionnelles soumises aux candidats impliquent souvent une tension entre le besoin d'une réponse immédiate qui peut apparaître insatisfaisante, bien que tout à fait indispensable dans la conjoncture professionnelle précise, et la nécessité d'une réorganisation à opérer en amont, sous l'autorité du chef d'établissement, de façon à prévenir la survenue de telles circonstances. Les questions posées dans le sujet peuvent orienter explicitement le candidat dans cette direction : « A votre avis, quelles mesures devraient être prises pour éviter ce type de situation ? »

Sans négliger les aspects didactiques et pédagogiques que peut revêtir la situation professionnelle proposée au candidat, celui-ci évitera de limiter sa réponse à l'organisation et au choix des modalités de son enseignement dans le cadre de la conduite de la classe. Il lui faudra aussi s'attacher à montrer comment l'action qu'il propose s'accorde de manière plus large avec la mission éducative de l'établissement scolaire où il travaille.

Les candidats les mieux préparés à cette épreuve sont vraisemblablement ceux à qui leur expérience antérieure a permis de se confronter à des questions d'éthique et de responsabilité professionnelles dans le cadre du système éducatif. Mais l'épreuve n'en est pas moins tout à fait accessible à des candidats n'ayant jamais exercé le métier d'enseignant, pour peu qu'ils fassent l'effort intellectuel de se représenter les enjeux de l'éducation dans une société de liberté, d'égalité et de fraternité. Les questions posées par le jury lors de l'entretien de dix minutes qui suit l'exposé doivent être entendues comme des aides et non comme des pièges : le candidat gagnera à en suivre le fil et à se montrer capable d'approfondir son analyse ou, le cas échéant, de réorienter sa pensée, de remettre en question ses choix à la lumière d'une objection et de faire preuve de la disponibilité et de l'ouverture intellectuelles requises de tout professeur.

SUJETS :

SUJET 1

Présentation de la situation :

Alors que vous êtes en train de conduire une séance d'enseignement dans l'établissement où vous avez pris vos fonctions, un assistant d'éducation vous demande de vous interrompre pour venir mettre un terme, en salle de permanence, à une violente dispute entre un élève sourd et un élève entendant, devant laquelle il se sent impuissant.

Questions :

Quelle est votre analyse de la situation ?

Quel comportement immédiat pensez-vous devoir apporter ?

Vous semble-t-il souhaitable de répondre à l'avenir à ce type de demande ? A votre avis, quelles mesures devraient être prises pour éviter ce type de situation ?

SUJET 2

Présentation de la situation :

Les professeurs d'anglais de l'établissement où vous venez de prendre vos fonctions ont l'habitude d'organiser tous les ans un voyage en Grande-Bretagne.

Deux de vos élèves sourds font partie d'une classe de troisième qui partira à Londres pendant une semaine.

Vos collègues qui organisent le voyage se demandent si ces élèves peuvent partir avec eux : ils vous interrogent.

Questions :

Quelle est votre réaction immédiate ?

Quelle réponse le système éducatif doit-il apporter dans le cadre de la loi de février 2005 ?

A qui pouvez-vous vous adresser dans votre établissement ?

Quelle aide pourriez-vous apporter à la réalisation de ce projet ?

Hervé BENOIT

4. Maîtrise de la Langue des Signes Française

Pour les épreuves d'admissibilité et d'admission

Cette année, il y a eu moins de candidats et de ce fait il nous est difficile de faire une analyse pertinente de la qualité de la Langue des Signes Française par rapport aux années précédentes. Cependant on peut dire que le niveau était globalement moyen même si quelques candidats sortent du lot.

Les principaux problèmes rencontrés concernent :

Le lexique :

Le jury a observé un niveau lexical limité ou insuffisant chez certains candidats qui en conséquence présentaient une langue des signes assez formelle. Il est arrivé qu'un candidat ne sache pas comment signer [ECOLE] ou [ELEVE] par exemple. La faiblesse du lexique conduit à la répétition des signes, au recours à la dactylogogie et à une langue des signes francisée.

Les futurs candidats devraient s'efforcer à avoir un lexique riche, varié et idiomatique pour expliciter et nuancer leurs propos face au jury. Ils devraient également prendre du recul et faire preuve d'une profonde réflexion sur cette langue qu'ils ont choisi d'enseigner.

Les signes standards élémentaires comme [ICONICITE] ou [SIGNE STANDARD] devraient être connus tout comme les signes attribués aux personnages historiques tels que [l'ABBE de l'EPEE] ou encore [AUGUSTE BEBIAN]. Il est arrivé que certains candidats les ignorent ou les confondent.

L'espace de signation :

L'espace de signation était très restreint ou mal organisé chez certains candidats ce qui provoquait des confusions ou rendait la production assez linéaire. Les candidats doivent comprendre que l'organisation spatiale est l'une des composantes essentielles de la langue des signes qu'ils doivent bien maîtriser.

La syntaxe :

On attendait du candidat un niveau de langue assez élevé avec un registre adapté aux situations d'enseignement scolaire. Mais la pauvreté du lexique, la mauvaise organisation spatiale, les erreurs et les maladresses ont contribué à faire baisser le niveau de certains. Le recours au français signé comme l'ont fait certains candidats est vivement déconseillé car il appauvrit la qualité de la pensée, surtout lorsque cette dernière est complexe.

L'iconicité :

On aurait aimé que les candidats emploient constamment les structures de grande iconicité dans leurs séquences descriptives ou narratives, mais très peu s'y sont prêtés. Il est dommage de négliger ainsi l'une des composantes syntaxiques de la langue des signes.

Le rythme :

Le rythme d'expression était saccadé pour certains, trop lent pour les autres. Cette absence de fluidité ne permet pas d'apprécier convenablement la production des candidats.

Les paramètres de formation des signes :

Le signe est constitué de cinq paramètres, toute erreur d'un de ces éléments provoque une modification du sens. Voici un exemple concret : une candidate a voulu dire [OUF] mais à cause d'une erreur de configuration (elle a employé le « L » au lieu du « bec de canard »), elle a signé [LYCEE]. Une autre encore a signé [EN CHALEUR] au lieu de [S'EXPRIMER].

La mimique faciale :

La mimique faciale ou l'expression du visage est essentielle en langue des signes française dans la mesure où elle permet d'exprimer les émotions et facilite la transmission du message. Elle a été plus ou moins développée chez certains candidats et excessive, voire à la limite de la caricature chez d'autres.

La labialisation :

On a observé chez certains candidats une labialisation exagérée, ceci ne facilite pas la bonne compréhension du discours signé.

Le regard :

L'une des principales difficultés des candidats a été la gestion du regard : il était mal géré lors des entretiens car certains regardaient leurs notes tout en signant, d'autres se focalisaient sur l'un des examinateurs.

Devant la webcam, les candidats doivent élaborer la même production qu'en situation de face à face. C'est pourquoi, ils doivent maîtriser la LSF enregistrée avant l'épreuve d'admissibilité.

Concernant la LSF enregistrée ou LSF-Vidéo

Elle consiste en l'enregistrement d'un discours signé vers un support numérique. La production qui en résulte a la même valeur que le « texte » en français.

Le candidat doit donc anticiper les éventuelles difficultés de compréhension et prendre soin d'incorporer toutes les informations pertinentes afin d'éclairer les destinataires. Car le jury (destinataire) est censé ne pas connaître la situation ni le contexte, il ne pourra que « lire » (visuellement), « relire » (retourner en arrière) pour vérifier un passage en cas de doute.

Lors des épreuves d'admission, bon nombre de candidats ont affiché leurs lacunes dans cet exercice. Leurs productions présentaient de nombreux parasites langagiers tels que : des hésitations, des états d'âme, des pauses trop longues, le regard sur les notes ou perdu, etc. Le jury recommande aux futurs candidats d'effectuer un travail en amont afin de prendre en compte tous les détails particuliers liés à la LSF-Vidéo.

Voici quelques-uns de ces détails à prendre en compte :

Un bon cadrage par rapport à la webcam

Adapter la direction du regard en fonction des situations

Signer dans le champ de la caméra sous peine de voir les bras coupés

Eviter les bruits environnants

Eviter les parasites langagiers

Adapter la direction du regard en fonction de la situation (exemple de direction du regard : vers la webcam si on s'adresse au jury, hors webcam s'il s'agit d'un dialogue ou d'une description...)

Quelques points positifs :

Malgré toutes les difficultés que nous venons de mentionner, quelques candidats ont impressionné le jury par la qualité de leur prestation, leur niveau d'expression et leur bonne maîtrise de la langue des signes française.

On a observé :

Une expression bien fluide et à un rythme soutenu

Une mimique faciale fine et pertinente adaptée au registre discursif

Une utilisation pertinente des structures de grande iconicité

Une bonne utilisation des références anaphoriques

Une création spontanée de métaphores visuelles

Conclusion :

Quelques candidats ont fait preuve de courage et de maîtrise, mais le niveau était moyen dans l'ensemble. Ce constat nous amène à rappeler les recommandations mentionnées dans les rapports des sessions précédentes :

Il ne suffit pas de s'exprimer avec aisance en langue des signes française pour prétendre pouvoir l'enseigner.

L'enseignant est appelé à transmettre un modèle authentique et précis à ses élèves, pour cela il doit faire preuve d'une bonne maîtrise globale de la langue des signes (expression, compréhension, LSF-Vidéo)

Pour y parvenir, il lui est conseillé

De s'entraîner assidûment à la LSF-Vidéo (production, écoute visuelle) notamment à travers des sites internet dédiés à la communauté sourde et à la langue des signes française

De pratiquer régulièrement avec des locuteurs natifs

De participer aux manifestations sociales, culturelles ou politiques de la communauté sourde

De faire le point sur ses compétences lexicales et syntaxiques afin de remédier à d'éventuelles lacunes (stage intensif) avant de se présenter aux épreuves.

Suivre ces recommandations serait un bon moyen de multiplier ses chances de réussite.

Paul-Claudèle Tsopgni

5. Sitographie

- Arrêté du concours JORF n°0147 du 27 juin 2009 page 10779 - texte n° 57 9 juin 2009
- Tout site proposant un approfondissement de l'apprentissage de la LSF doit être visité assidûment.
- Site Ressource LSF CNDP <http://www.ressources-lsf.cndp.fr>

Les candidats doivent être au fait du contenu des programmes culturels des classes de terminale et se familiariser avec les Fiches pédagogiques proposées pour l'accompagnement de ces programmes.

- SITE LSF CRDP Versailles <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr>
- Edubase <http://www.educnet.education.fr/secondaire/edubases>
- Formation pour adultes ou reprise d'Etudes : modules publiés par le CNED (centre national d'enseignement à distance):

-Renforcer ses compétences : niveau entre 3^{ème} et Terminale. Cours d'apprentissage des techniques d'écriture en français.

-Cycle préparatoire au DAEU (diplôme pour accès aux études universitaires) en français.

- Cours de préparation aux épreuves du CAPES de LSF CNED.